

GOUDELIN
22290




Décembre 2022

N°25

Goudelin

Bulletin d'informations municipales



Jusqu'à la MI-JANVIER, vous avez la possibilité de déposer votre sapin de Noël, dans le terrain enherbé, à droite en arrivant à la Chapelle de l'Isle

LE MOT DU MAIRE

Chers Goudelinaises et Goudelinais,

Voici que se termine une année bien chaotique. La guerre aux portes de l'Europe a entraîné une déstabilisation de l'économie, créant une flambée des prix considérable, sur de nombreux produits. Pour chacune et chacun d'entre vous, les conséquences sont visibles et quotidiennes, cette augmentation des charges nécessite une attention toute particulière aux dépenses.

L'impact financier sur notre collectivité nous amène à rechercher des économies possibles. Nous avons déjà procédé à la diminution de l'amplitude d'éclairage au bourg, y compris pour les décorations de Noël et optimisé l'utilisation du chauffage des bâtiments communaux. Malgré tout, cet impact sera important, et sans bouclier tarifaire ou aide de l'État, notre budget de fonctionnement en sera modifié.

Dans le même temps, nous sommes confrontés à l'arrêt d'activité de certains de nos commerces. Le conseil municipal s'est penché sur ce problème, et a réaffirmé son souhait de défendre, et pérenniser,

le commerce de centralité, pour garantir une offre de proximité.

La reprise du marché hebdomadaire répond à une attente des citoyens, mais l'absence de boulangerie se fait sentir sur l'ensemble de l'activité du centre bourg. Aussi, nous souhaitons intervenir, en nous positionnant pour l'achat du local de notre ancienne boulangerie. Sa remise en route, priorité de ces prochains mois, nous paraît importante, afin de maintenir toutes ces activités qui créent du lien social.

Nous avons également lancé l'étude de faisabilité du projet d'école, réalisée par l'association d'aide aux collectivités (ADAC), concernant soit une réhabilitation, soit une construction nouvelle.

L'une ou l'autre aurait un impact financier conséquent sur le budget communal : nous aurons l'occasion de présenter cette étude fin janvier, dans le cadre d'une consultation citoyenne, lors d'une réunion publique, avant de prendre des décisions pour le vote du budget 2023.

J'aurai l'occasion de vous présenter les différentes réalisations 2022 et les projets 2023, lors des vœux, auxquels je vous convie, le

dimanche 8 janvier.



Je vous souhaite de très belles fêtes de Noël et de fin d'année, sachez profiter des bons moments en famille et des retrouvailles entre amis, qui réchauffent les cœurs et apportent la joie.

Nedeleg laouen a goueliou vad da fin bloaz d'an holl !



Cérémonie des nouveaux arrivants & des nouveau-nés



A l'heure où nous imprimons le présent bulletin, cet événement, organisé le samedi 26 novembre à 11h à la salle des fêtes, n'avait pas encore eu lieu : 40 invitations aux familles et 68 aux nouveaux arrivants avaient été lancées.

Des photos, relayant cette sympathique cérémonie paraîtront dans le bulletin de juillet 2023.



Permanences des élus :

Sur rendez-vous

Site internet www.goudelin.fr pour toute remarque, information ou suggestion que vous souhaiteriez leur communiquer.

Goudelin – Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication : Laurent Le Faucheur, Maire de Goudelin

Conception - Mise en page - Impression : 960 exemplaires - Emmanuelle Le Mercier – Lespoul 22290 Goudelin & Alicia Le Roux

Rédaction – Diffusion : Mairie de Goudelin – 15, rue de la Mairie 22290 Goudelin
02.96.70.01.95 – communication@goudelin.fr

Crédits photos : Mairie de Goudelin, Le Télégramme, Ouest-France, Écho Armor et Argoat, associations communales

Prochain numéro : juillet 2023

Suivez-nous sur : www.goudelin.fr et [f @mairiedegoudelin](https://www.facebook.com/mairiedegoudelin)



Informations pratiques

→ site internet de la mairie

→ BANDEAU «Contact et informations»

ÉTAT-CIVIL



Naissances

(Sur accord de publication des familles)

13 naissances dont :

- 08 juin, Jade COLLIN
- 18 juin, Margot LERAY
- 22 juin, Aweyna LE COQ
- 24 juin, Diana BRIAND
- 26 juin, Awena DUPLESSY
- 10 juillet, Timéo GUINARD
- 18 juillet, Amaury ELLIEN
- 20 septembre, Maël PELLION CADET
- 12 octobre, Thalya LE BIGRE
- 26 octobre, Ilenzio BERTELLI

Mariages

(Sur accord de publication des époux)

3 mariages dont :

- 16 juillet, Lindsay DENYS et Arnaud TRICOT
- 06 août, Yasmine LANDRY et Frédéric LE COQ



Décès

(Sous réserve des informations reçues en mairie, pour les personnes décédées en EPHAD)

- 12 décembre 2021, Marie-Thérèse GUERVILLY née OLLIVIER
- 31 mai, Eliane VIGNAUD née BOUTRY
- 05 juin, Michel BEUZIT
- 14 juin, Jean-Paul LE GOUX
- 26 juin, Kylian PERROT
- 07 juillet, Raymonde POUL
- 09 juillet, Claude GUINAUDEAU
- 09 juillet, René THOMAS
- 19 juillet, Marie-Renée SÉHAN née PHILIPPOT
- 25 juillet, Louise DAGORN née OLLIVIER
- 06 août, Annie LE BONHOMME née LE BAIL
- 26 août, Angélique BOURGOGNE née BERTÉCHE
- 13 septembre, François ILLIEN
- 15 septembre, Odette RIAUT née GARANDEL
- 19 septembre, Mélanie LE CLECH née BANIEL
- 16 octobre, Jacqueline TAYLOR
- 20 octobre, André LE BARS
- 02 novembre, Yann QUERRÉ



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	2
ÉTAT-CIVIL	3
INFOS COMMUNALES	4 À 5
RETOUR EN IMAGES ...	6 À 8
TRAVAUX ET RÉALISATIONS	9
ZOOM SUR...	9
NOUVEAUX COMMERÇANTS	10
PV DES CONSEILS MUNICIPAUX	11 à 17
MOT DE LA MINORITÉ	17
VIE ASSOCIATIVE	18 à 23
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	24 à 25
SCOLAIRE & PERISCOLAIRE	26 à 28
VIE CULTURELLE	29
COMITÉ DES FÊTES	30
RECETTES BRETONNES DE FÊTES	31



Horaires mairie :

Lundi de 8h30 à 12h30
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Samedi de 9h00 à 12h30
02.96.70.01.95.



Agence Postale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Le samedi de 9h00 à 12h30



LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (C.A.U.E 22)

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Quatre architectes-conseillers assurent sur rendez-vous des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent, idéalement le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Ils peuvent aider :

- au choix du terrain
- à l'insertion du projet dans le site
- au montage de projet de construction ou de réhabilitation
- à étudier toute intention de projet pour

apporter leur expertise en matière de qualité d'usage, espace et confort thermique, économie d'énergie, insertion dans le site...

- à informer sur les formalités administratives et les données réglementaires

Rencontrer un architecte-conseiller

Mme Claude Giraud-Cherel, architecte-conseil au Conseil d'architecture et de l'environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22), vous reçoit à Leff Armor Communauté (Site Moulin de Blanchardeau à Lanvollon) tous les 2èmes et 4èmes jeudis du mois. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au **02.96.70.17.04** ou par mail : **ads@leffarmor.fr**

Il vous faut pour cela vous munir de tout plan, croquis, et photo aidant à la bonne compréhension de votre projet. Il convient également d'amener les éléments permettant de localiser le projet ou la parcelle (plans et références cadastrales, photo aérienne...).

ADRESSAGE : FINALISATION DU NOUVEAU PLAN D'ADRESSAGE

Le nouveau plan d'adressage normé (campagne et quelques quartiers du bourg) s'est finalisé à la fin de l'été.

Il répond aux principes suivants :

- Localiser chaque bâti (habitations, commerces, entreprises, sites publics) (géo localisable par GPS) dans une voie.
- Respecter les normes de l'adresse
- Anticiper les projets d'aménagement à venir et les futures créations d'adresses

- Reporter et valider les adresses créées dans la Base Adresse Nationale (référence unique de l'adresse en France) et sur le terrain <https://adresse.data.gouv.fr/>

Cette dernière action n'a pu s'effectuer que lorsque TOUTES les adresses ont été vérifiées, complétées et validées : c'est la raison pour laquelle des erreurs d'adressage ont pu être constatées après la remise des nouvelles plaques d'adresse.

14

L'adressage est un élément clé dans la vie de nos sociétés modernes :

Pour les citoyens

Services de secours

Éligibilité au très haut débit

Prestations à domicile (soins)

Pour les collectivités

Recensement

Gestion du ramassage des déchets ménagers

Cartographie communale

Pour les entreprises

Fournisseurs d'énergie, eau, télécoms

Services postaux et livraisons

Services GPS

MARCHE de NOEL 2022

Il se déroulera le DIMANCHE 18 DECEMBRE
de 10h à 18h place de l'église
Venez nombreux !



COURSE CAISSES À SAVONS



Des jeunes goudelinais ont un super projet pour dynamiser la commune : une course par équipes de 3 à 4, de caisses à savon (ou boîte à savon...ou en québécois « tacot ») !

Ils se sont réunis pour une première réunion d'information le jeudi 3 novembre au Club House : 8 jeunes de la commune ont répondu présent. Ce premier contact a permis de trouver un nom à la future association dont l'assemblée générale constitutive a eu lieu le vendredi 18 novembre : elle aura pour nom « **C'est Goud !** »

Les participants seront classés en deux catégories : **juniors 14/18 ans** et **seniors 18 ans et plus** et pourrait se dérouler, rue de Comouaille, le dimanche 9 juillet, durant le week-end des festivités du Pardon de l'Isle...**2023** !

Un jury notera « le meilleur chrono », « l'originalité du véhicule » ou « le meilleur déguisement ».

Si vous êtes intéressé(e)s, bricoleur(se)...ou pas !, avide de sensations fortes, jeune...ou pas !...ou tout simplement volontaire pour accompagner ce projet, **contactez nous !**

- lemeurgabriel3@gmail.com
- lemeurcorentin34@gmail.com

Certain(e)s d'entre nous aimeraient constituer une « Team Building » pour s'entraider à la fabrication des bolides !

- Pour savoir comment cela se passe, lien vidéo You Tube : https://www.youtube.com/watch?v=rrWvSf_aNgc

INSTALLATION D'UN PANNEAU LUMINEUX DANS NOTRE COMMUNE

Depuis le lundi 24 octobre, la commune de Goudelin est entrée dans l'ère de la « **SMART CITY** » !*

Notre panneau d'affichage numérique LED, LUMIPLAN, recto/verso/couleur, à l'impact visuel de très haute qualité, est connecté wifi, au site internet de la mairie.

Vous pouvez également le consulter directement sur un smartphone, via l'application gratuite CityAll.

Véritable outil de cohésion sociale, ce panneau va permettre de répondre aux besoins de communication dynamique en vous plaçant, Goudelinais ou touristes, au cœur de l'actualité de notre commune.

Communiquer en temps réel en touchant un large public, faisait partie de nos engagements de campagne et aujourd'hui de nos préoccupations quotidiennes. Ce nouvel outil va y contribuer, largement et efficacement.

Associations : n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour toute information que vous souhaiteriez diffuser via ce panneau lumineux.

* *L'innovation technologique qui contribue à rendre un territoire plus durable, plus connecté, plus inclusif et plus attractif.*



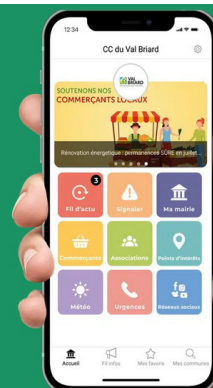
l'application CityAll®

CityAll, c'est l'application de référence pour rester informé en temps réel de l'actualité de votre ville.

Propulsée par Lumiplan et utilisée par plus de 1 000 villes pour communiquer, CityAll permet de retrouver en un seul endroit, toutes les dernières informations diffusées par votre commune : Actualités, Evénements, Alertes, Post Facebook, Horaires...

Comment vous abonner à votre ville ?

- Téléchargez l'application CityAll sur votre smartphone
- Tapez le nom de votre commune ou le code postal
- C'est parti, vous êtes sur le fil d'information de votre commune



INCIVILITÉS...TOUJOURS... ET ENCORE... !



FESTIVITÉS PARDON DE L'ISLE LES 9, 10 ET 11 JUILLET

Rythmé par ses traditions et la forte mobilisation des associations locales, les festivités du Pardon de l'Isle se sont déroulées sous un soleil magnifique et sans restrictions sanitaires.

Le samedi, nos quêteurs de fagots ont permis d'allumer

un magnifique tantad avant le lancement du feu d'artifice offert par la municipalité.

Un grand merci à nos Reines et aux sonneurs du bagad de St-Cast qui ont animé notre défilé, à l'issue de la baignade des chevaux du lundi, et avant l'apéritif servi à la salle des fêtes.



REPAS GRILLADES DES POMPIERS

La soirée du samedi revient aux pompiers, dans le cadre des festivités du pardon de l'Isle, se déroulant ce week-end.

Inscrite dans la tradition depuis de nombreuses années, la soirée du samedi revient aux pompiers, dans le cadre des festivités du pardon de l'Isle, se déroulant ce week-end.

Inscrite dans la tradition depuis maintenant quelques années, l'amicale des sapeurs-pompiers a proposé une soirée grillade saucisses frites, et un bal sur la place du bourg, en attendant le feu d'artifice qui a été tiré sur le site de la chapelle, à l'issue de la célébration religieuse.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Sous un soleil rayonnant, la cérémonie de commémoration de l'Armistice de la guerre 14/18, avec lecture du message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, et dépôt de gerbe, s'est déroulée devant le Monument aux Morts, en présence d'anciens combattants, des membres du conseil municipal, des pompiers, des enfants des deux écoles et de nombreux Goudelinçais.

Accompagnés de leur enseignant, Denis Merrien, les enfants de CM de l'école publique, avaient préparé des pancartes, avec les photos de jeunes poilus goudelinçais, dont ils ont évoqué la vie. Des enfants de l'école ND de l'Isle ont lu quelques extraits d'une correspondance entre deux époux durant cette terrible guerre. Ce fut un hommage d'une rare intensité et d'une très grande émotion, partagée par toutes les personnes présentes.

A l'issue, un apéritif était offert par la municipalité à la salle des fêtes.



GOÛTER RENTRÉE SCOLAIRE VENDREDI 9 SEPTEMBRE

Le jeudi 7 juillet, tous les élèves étaient réunis dans la cour de l'école publique pour le pique-nique des vacances. À cette occasion, la municipalité a souhaité remercier Catherine Velly et Sylvie Reeb, employées à l'accueil périscolaire, en fin de contrat, pour leur implication au sein de l'école et les bons moments vécus ensemble.

Des cadeaux leur ont été remis par l'équipe enseignante, leurs collègues et les élus. Nous avons apprécié de travailler avec elles et leur souhaitons le meilleur pour l'avenir »



GARE AUX GARGOUILLES

À l'initiative de l'office de tourisme Falaises d'Armor, une descente en rappel du clocher de la chapelle Notre Dame de l'Isle à Goudelin, le dimanche 22 octobre, était proposée au public. Les animateurs de l'association l'Arbre à Lutik et Marc-Henri Trancart des Falaises d'Armor ont supervisé et sécurisé cette activité spectaculaire qui a permis à 68 amateurs de sensations fortes d'admirer de magnifiques panoramas et de descendre tranquillement sous le regard admiratif des passants.



DEUX EMPLOYÉES QUITTENT L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La municipalité a invité les élèves, leurs parents, les enseignants et les personnels des deux écoles, pour un goûter, dans la salle des fêtes afin d'échanger et de faire un point sur la rentrée scolaire. Gâteaux, friandises, café et jus de fruits ont été servis et pour profiter de cette sympathique cérémonie, les enfants et les agents de la garderie périscolaire ont rejoint la petite fête à pied. Une centaine de goûters ont été servis.



INAUGURATIONS LE SAMEDI 25 JUIN

Les différents aménagements autour de l'espace sportif étant terminés, la municipalité a organisé le samedi 25 juin à partir à 18h, l'inauguration du nouveau terrain de jeux, de l'auvent et des gradins, d'une allée de boules, du parcours santé ainsi que des deux nouvelles salles associatives « salle Leff » et « salle Goazel ».

L'agencement des salles (signalétique, architecte et contrôle technique compris) ont été réalisés par les entreprises Bonnard, Pastol, Guivarc'h, Lubin, Grimaud, Le Mercier et Goévic, pour un montant total de 35 390,91€.

Les travaux de l'auvent abritant 35 places assises (pour le confort des spectateurs) ont été réalisés par les entreprises Bonnard, Pastol et Le Garff pour un montant de 74 000 €.

Un espace de remise en forme extérieure, en continuité de l'espace sportif, a vu le jour, réalisé par l'entreprise SDU, pour un montant de 22 955 €.

Ces projets ont été réalisés en partie, grâce au financement du Conseil départemental, dans le cadre d'un Plan de relance. La subvention totale du Département est de 55 050 €.

Cette cérémonie s'est déroulée en pré-

sence des conseillers départementaux Anne-Marie Pasquet et Guillaume Louis, du maire, de Thierry Briand, trésorier du district, des élus municipaux et des Goudelinais qui le souhaitaient.

Deux de nos jeunes sportifs ont eu l'honneur de couper le ruban officiel de cette manifestation !

Les associations communales se sont également associées à cette journée, en mettant à l'honneur un membre ou un sportif de leur association. Des animations ont été organisées autour des nouveaux équipements et le pot de l'amitié a clôturé cette journée



SÉCURISATION DU CARREFOUR DU RESTOU

Des travaux de terrassement, des aménagements et une partie enherbée modifient l'accès à la RD 67 pour une meilleure sécurité des riverains. Les travaux ont été réceptionnés le 3 novembre. L'entreprise Lopin est intervenue sur le réseau d'eau potable et le montant des travaux s'élève à 40 700 €, à la charge de Leff Armor. Le réseau d'eau pluviale et l'enrobé ont été réalisés par l'entreprise Eurovia, pour un montant de 47 100 €. Une subvention de 16 236 € a été obtenue avec la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Nous avons poursuivi le dispositif argent de poche, mis en place sur la commune depuis les vacances d'avril. Sur le mois de juillet, les bancs autour des allées de boules, ont été repeints par nos jeunes volontaires et aux vacances de la Toussaint, ils ont accompagné les services techniques dans le nettoyage du cimetière.

Nous remercions Camille, Clara, Alexis, Eliott, Maxime, Thomas et Brayan pour leur implication dans la vie communale, leur entrain et leur bonne humeur.

A renouveler en 2023 !



MISSION ARGENT DE POCHE

Réaliser une mission contre 15€ Pour les 16-17 ans

1. S'inscrire auprès de la Structure Info Jeunes
Il suffit de remplir la fiche d'inscription, la charte d'engagement et l'autorisation parentale auprès de l'animateur de la Structure Info Jeunes (SIJ).

2. Le SIJ vous propose une mission
Par courriel ou Messenger, l'animateur de la SIJ vous propose une mission de 30 au plus de 700 km de la commune de Leff Armor. Le contrat vous indique le lieu, les horaires, le site, les tâches à réaliser ainsi que les contacts de l'agent qui vous accompagnera pendant votre mission.

3. Vous confirmez ou non la mission :
Si la mission vous intéresse, vous confirmez votre engagement auprès de l'animateur.

4. Vous réalisez la mission
Le jour venu, vous vous rendez sur le lieu de la mission pour réaliser les tâches prévues avec l'agent chargé de vous accompagner.

5. L'agent qui vous accompagne valide votre mission
L'agent qui vous accueille et accompagne pendant votre mission valide ou non (en justifiant) votre engagement auprès de l'animateur de la SIJ.

6. Vous pouvez récupérer vos 15€
La SIJ dispose de versements de 15€ par mission pendant lesquelles vous pouvez venir récupérer vos 15€ par mission en espèces.

7. Vous pouvez valoriser votre expérience sur votre CV
L'animateur de la Structure Info Jeunes peut vous accompagner pour rédiger votre CV en y intégrant vos nouvelles expériences professionnelles, vos réseaux, compétences et connaissances que vous aurez acquises pendant vos missions.

Précisions :
Les tâches proposées et réalisées sont réalisées dans le cadre de la loi de 1975 relative à l'emploi des jeunes.
Les missions ne peuvent être effectuées que dans les communes de la commune de Leff Armor.
Selon la mission, des déplacements peuvent être effectués pendant votre mission.
Une mission peut être réalisée en plusieurs fois.
Les missions sont réalisées pendant les vacances scolaires.
Les missions sont réalisées pendant les vacances scolaires.
Les missions sont réalisées pendant les vacances scolaires.

Exemples de missions :
• Rangement
• Investiture
• Mise aux puces
• Petits déjeuners
• Activités de loisirs
• Diverses autres ...

Votre interlocuteur : la Structure Information Jeunesse de Leff Armor communautaire
Mathieu Le Breton / 02-96-70-17-04 / mlebr@leffarmor.fr



Le samedi 17 septembre, la cérémonie de remise des prix des 8 participants au concours des maisons fleuries 2022, s'est tenue dans la salle Leff, au Club House. Cette année, Rozen Delvo-Salaün, conseillère, s'est investie pour accompagner les membres du jury, Anne-Marie Colleu et Michèle Pipart, lors de la visite des jardins, le samedi 11 juin. Les lauréats se sont vu remettre un bon d'achat Gamm Vert, d'un montant de 45 €, 30 € ou 20 € en fonction de leur classement.

Catégorie façades fleuries : 1er prix :

André Vincent ; 2ème prix : Madeleine Guervilly.

Catégorie petits jardins : 1er prix : Anne Dagoine.

Catégorie grands jardins : 1er prix : Liliane Morice ; 2ème prix : Évelyne Jourden et Marie-Claire Marrec ; 3ème prix : Jacqueline Taylor.

Les élus ont remercié les participants à ce concours, pour le soin qu'ils apportent à l'embellissement de leur jardin, pour leur plaisir, mais aussi celui des passants, sans oublier les membres du jury pour leur investissement.

CONCOURS MAISONS FLEURIES



DÉCORATIONS DE NOËL

Une première soirée pour la préparation des ateliers des fêtes de Noël a permis de rassembler les bénévoles ayant déjà œuvré pour la fabrication de divers éléments. Un échantillonnage des réalisations des deux années précédentes a été exposé et le bourg sera une nouvelle fois très bien décoré.

Nos projets sont nombreux pour cette année avec, entre autres, la construction d'un chalet en bois de palettes, pour accueillir le Père Noël comme il se

doit. Une soirée sera également organisée, avec la participation des enfants, lors du démarrage des illuminations de notre bourg le jeudi 15 décembre. Notre marché de Noël a eu beaucoup de succès, nous renouvelons cette opération le dimanche 18 décembre, de 10 h à 18 h.

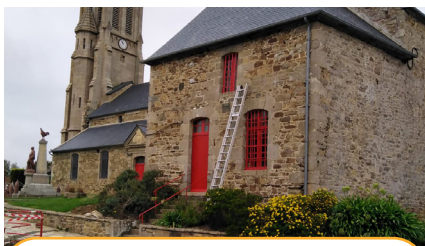
PASS CULTURE :

Dispositif favorisant l'accès à la culture pour les jeunes de 14 à 18 ans, dès la 4ème.

<https://pass.culture.fr/>



TRAVAUX ET RÉALISATIONS DEPUIS JUIN



Rénovation portes et fenêtres de l'église : les travaux de peinture ont été réalisés par les Ets Mahou, peintre décorateur de Cavan



Plaine de jeux : Pose des deux abris touche et des main-courantes par les services techniques et les Ets Le Garff



Nouveau bâtiment aux Services Techniques : Réception des travaux le jeudi 10 novembre en présence des Ets LE PERON de Squiffiec et des Ets LE GARFF de Goudelin



Rénovation des toilettes publiques : démolition intérieure, peinture et reprise des maçonneries effectuées par les services techniques. Les autres travaux ont été réalisés par les entreprises Le Bars-Collin de Goudelin pour la porte métallique, Richeux de Ploumagoar pour la partie sol et Presteau de Plouagat pour la partie sanitaire, pour un montant global de 10 067,83 €



Boudrome : Avec le concours des services techniques et des bénévoles de l'association « La Boule Bretonne », remise en état de toutes les allées couvertes et des bordures

ZOOM SUR...

2 NOUVEAUX VENUS AUX SERVICES TECHNIQUES ! BIENVENUE À EUX !



Le 1er septembre : **Louis DELPLANQUE**, 34 ans, marié, 2 enfants de 13 et 14 ans, demeurant à Plouisy.

Il a commencé sa carrière à l'Office National de la Forêt, puis a travaillé dans une entreprise rennaise, et exercé en tant que bûcheron élagueur à Morlaix. Son affectation à la commune de Goudelin lui a permis lui aussi de se rapprocher de son domicile.

Il souhaitait élargir ses compétences professionnelles dans le cadre d'une polyvalence de missions.

Motivés par une envie de changement, tous les deux ont trouvé une très bonne ambiance au sein de l'équipe et sont heureux de participer à tout ce qui peut améliorer ou rendre plus agréable la vie des Goudelinois.

Depuis leur arrivée, ils ont notamment participé à la réfection en grou de toutes les allées de la chapelle Notre-Dame de l'Isle et des lotissements du Verger et de Kerloys, qui pour certaines ont été redessinées.

Ils sont à pied d'œuvre pour réaménager, rajeunir et moderniser le fleurissement de la commune, pour un entretien plus facile et durable. Certains végétaux sont en fin de vie et manquent de couleur. Ils ont donc repris tous les massifs de fleurs et plantes

du bourg et des parterres de la chapelle ND de l'Isle.

L'interdiction préfectorale totale d'arrosage cet été, leur a compliqué la tâche et a énormément dégradé le terrain de foot qu'il a fallu ré-engazonner en octobre.

Leurs missions s'étendent à toutes les activités des services techniques, comme la réfection des peintures, jeux au sol ou relookage des casiers de rangement de classe, à l'école publique.

Sympathiques, motivés et déjà bien intégrés dans l'équipe de Thierry Famechon, avec Thierry Coat et Laetitia Barcelonne, **nous les remercions d'avoir choisi notre commune et leur souhaitons une très bonne intégration au pays de la Joye sans Fin !**

Le 1er juin : **Alexandre LUCAS**, 23 ans, en couple, demeurant à Chatelaudren. Titulaire d'un CAP Paysages obtenu à St-Ilan, il a ensuite été en apprentissage à Merdrignac puis engagé au service « Espaces verts » de la ville de St-Brieuc.

Sa venue à Goudelin a été motivée par un désir de se rapprocher de son domicile, découvrir autre chose, casser la routine, être davantage polyvalent, même si ses missions sont principalement axées sur les espaces verts



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS, ARTISANS OU ENTREPRENEURS !

Si vous souhaitez, vous aussi, être publiés dans le bulletin, merci de vous faire connaître en mairie

Patrice Le Bris - Biographe

« Racontez-moi votre vie... Je l'écris pour vous »

Quel plus bel héritage que de léguer à ses descendants un témoignage de sa vie dans un livre ? Grâce à mes qualités d'écoute et à mon expérience, je vous aide à organiser vos souvenirs. Au cours d'entretiens réguliers, nous rédigeons ensemble le livre de votre vie, qui peut être illustré de photos qui vous tiennent à cœur.

Une biographie, c'est aussi une idée originale de cadeau collectif pour marquer un événement (anniversaire, Noël, départ en retraite...)

Tél. 06.14.18.95.21

www.armencommunication.com



Michael TEANOR & Aymeric GUERIN

Krouadelez Jardin



Aménagement, création et entretien de jardins et espaces verts, conseil Maçonnerie paysagère, menuiserie spécifique pour terrasses et mobiliers paysagers Activités de paysagiste d'intérieur et décoration paysagère d'espaces intérieurs

Le Gollot

Tél. 06.75.42.06.37 / 07.77.76.84.01

krouadelezjardin@gmail.com



Scott Woolcock - Paysagiste

Aménagement de terrain, création de parterres, réalisations de clôtures, murets, et entretiens en tout genre.

3 rue Beaufeuillage 22290 Goudelin

woolcockscott@gmail.com

Tél. 06 34 38 28 68



COLLEN Jérémy - CJ Couverture

Couverture, zinguerie, bardage
06.73.63.47.78 – 02.56.39.54.34

cjcouverture@outlook.fr

jeremy.9422@gmail.com



Frédéric GADEL – Coach préparateur mental pour sportifs ou professionnels

En tant que préparateur mental, je peux vous guider dans votre réussite sportive et/ou professionnelle, ainsi que pour un passage d'examen et entretien d'embauche et autres. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter.

Tél. 06.43.52.95.16

frederic.coachmental@gmail.com



DUCOUX Agnès

Conseils de l'Isle

Accompagnement juridique administratif aux entreprises et particuliers

Tél. 06.65.08.99.15

conseilsdelisle@gmail.com



BAHEZRE Cédric

Peinture, décoration et vitrerie

Traou Meuret 22290 Goudelin

Tél. 06.73.16.65.29

cedric.bahezre@gmail.com



MALESKA Mickael

MALESKA RENOVATION

Second œuvre pour les parties revêtements de sol, muraux, plomberie, électricité et peinture.

Tél. 06 75 79 51 49

contact@maleska-renovation.com



TELETHON

Élus et responsables d'associations étaient mobilisés pour organiser les animations du Téléthon 2022 : Elles ont démarré le vendredi 2 décembre, avec les élèves, sur le temps scolaire, pour une « Color Run ». Les enfants de la garderie ont confectionné des décorations qui ont été proposées à la vente. À 20 h, trois parcours de 4, 8 et 14,5 km, ont été proposés aux traileurs et randonneurs, avec un vin chaud proposé sur le parcours, de la soupe et des crêpes servies à l'arrivée, à la salle des fêtes. Le Volley-club du Leff a organisé un tournoi dans la salle des sports.

Le samedi matin 3 décembre, les joueurs de l'US Goudelin ont préparé des jeux de ballon au City Stade. Les cyclotouristes ont roulé l'après-midi et les marcheurs se sont retrouvés pour une randonnée pédestre de 8 km. Les boulistes ont organisé un tournoi au boulodrome. Les jeunes n'ont pas été en reste puisqu'un rallye-selfie a été proposé aux goudelinais du bourg le samedi après-midi.

Comme les années passées, associations et population, se sont fortement mobilisées pour cet événement sportif et festif, où solidarité et dépassement de soi participent au combat de l'AFM-Téléthon en resserrant les liens communaux autour d'une cause nationale, d'intérêt général.

Bravo à toutes et tous !



SÉANCE DU 9 JUIN 2022

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SEHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette PIPART Fabrice – MARTIN Marie-Christine.

Absents : CORLAY Gérald (pouvoir à PIPART Fabrice) MARTIN Marie-Christine

Secrétaire : VINCENT Louis

Le procès verbal de la séance du 5 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

1/ Jury d'assises

Les membres du conseil municipal sont invités à tirer au sort sur la liste électorale 3 personnes de plus de 23 ans pour faire partie de la liste préparatoire du jury d'assises pour l'année 2023. M. Le Maire procède donc au tirage au sort à partir de la liste électorale.

Les personnes suivantes feront partie de la liste préparatoire à savoir Page 7, ligne 4 : BERTRAND Marwan domicilié 13 Hameau du Restou

Page 2, ligne 7 : ARNOUX Sébastien domicilié 1 Lotissement de la Croix Rouge Page 100, ligne 9 : MACE Julien domicilié 5 Hameau du Restou

2/ Conventions de reversement de la taxe d'aménagement et de la taxe foncière sur le bâti industriel perçues sur les zones communautaires

Convention de reversement de la taxe d'aménagement perçue sur les zones d'activités communautaires :

Anciennement appelée la Taxe Locale d'Équipement (TLE), la Taxe d'Aménagement (TA) s'applique depuis le 1er mars 2012 à toutes les opérations de construction mais aussi de reconstruction et agrandissements. Elle est exigible dès la délivrance du permis de construire ou d'aménager. Cette taxe est perçue par les communes (selon un taux variant de 1 à 5%) pour financer les équipements publics : eau, électricité, assainissement, voirie, etc...

L'article L.331-2 du code de l'urbanisme prévoit la possibilité d'un reversement du produit de la TA à l'EPCI qui a en charge les équipements publics et l'article 109 de la Loi de Finances 2022 prévoyant la réciprocité du partage de la taxe d'aménagement entre communes et EPCI.

Monsieur le Président de LEFF ARMOR COMMUNAUTE propose qu'une convention soit établie entre Leff Armor et les communes concernées pour prévoir et autoriser le reversement au profit de Leff Armor de 50 % de la taxe d'aménagement perçue à compter de 2019 par chaque commune sur les zones d'activités communautaires aménagées par Leff Armor.

L'objet de la présente convention est de fixer les modalités de reversement de la taxe d'aménagement perçue par la commune sur le périmètre des zones d'activités communautaires situées sur la commune pour toutes les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement.

La convention proposée s'appliquera à toutes les zones d'activités communautaires aménagées par LAC. Les modifications de périmètre, extensions et créations postérieures à la convention seront automatiquement intégrées par avenant au périmètre de la convention.

Chaque année, le reversement au profit de LAC sera établi sur la base des autorisations d'urbanisme accordées sur le/les périmètre(s) concerné(s) et mentionné à l'article 1 de la présente convention et des encaissements de la taxe d'aménagement par la commune au cours de l'exercice concerné. Un état des autorisations d'urbanisme accordées à compter de la date d'effet de la convention sera élaboré annuellement et fera mention des sommes à recouvrer. Il sera établi sur la base des informations transmises par la DDTM des Côtes d'Armor après recensement des actes d'urbanisme par l'ADS (fichier récapitulatif).

Le montant du reversement au profit de LAC correspond à 50% de la part communale de la taxe d'aménagement perçue par la commune.

Les versements seront établis sur la base annuelle N (à partir des informations transmises par la DDTM et après validation de la commune), avec un paiement en N+1. La transmission à la commune du fichier récapitulatif sera faite en début d'année N+1 afin qu'elle puisse inscrire les sommes nécessaires au budget primitif N+1.

L'année de référence pour le début des versements est 2019.

Convention relative au reversement de la taxe foncière sur le bâti industriel :

Les communes membres de Leff Armor encaissent des recettes fiscales liées directement à l'activité communautaire sur leur territoire. Il s'agit du produit des taxes foncières acquittées par les entreprises installées sur les zones d'activités économiques.

L'article 29 de la loi du 10 janvier 1980 prévoit en son point II, la possibilité de mettre en œuvre au profit d'un EPCI des reversements de tout ou partie des taxes foncières communales issues de zones d'activités créées ou gérées par l'EPCI.

Monsieur le Président de LEFF ARMOR COMMUNAUTE propose qu'une convention soit établie entre Leff Armor et les communes concernées pour prévoir et autoriser le reversement au profit de Leff Armor de 50% de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par chaque commune sur les zones d'activités situées sur son territoire pour toute nouvelle construction ou extension.

Les zones concernées sont les zones économiques telles que définies au PLUih. L'année fiscale de référence sera l'année 2018 pour une effectivité en 2019.

La convention fixant les modalités de reversement du foncier bâti perçu par la commune sur le périmètre des zones d'activités situées sur la commune pour toutes les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement est présentée à l'assemblée.

Il est convenu que les produits supplémentaires de taxe foncière sur les propriétés bâties situées sur les ZA sont reversés au profit de LAC à hauteur de 50% à compter de 2019 (l'année de référence est 2018).

Les produits supplémentaires perçus sont consécutifs à toute majoration des valeurs locatives, constructions nouvelles, extensions, aménagements et revalorisations.

Ainsi, la commune verse 50% du produit supplémentaire à LAC.

Le montant reversé au titre de l'année N est calculé selon la formule suivante :

Montant du reversement année N = [(Bases nettes d'imposition des établissements sur la zone concernées année N x taux année N) - (Bases nettes d'imposition des établissements sur la zone concernées 2018 x taux 2018)] x 50%

Exemple :

Taux FB 2018	10%
Bases FB nettes 2018	10 000 €
Produit FB 2018	1 000 €
Taux FB N	10%
Bases FB nettes N	12 000 €
Produit FB N	1 200 €
Produit supplémentaire N	200 €
Produit supplémentaire reversé à LAC	100 €
Produit supplémentaire conservé par la commune	100 €

Toute variation négative est neutralisée.

A compter de 2021, les communes perçoivent la part de la TFPB du département (taux de 19,53%) en lieu et place de la TH sur les résidences principales (RP) avec un complément correcteur (coco) en versement ou paiement.

Le taux moyen communal TFPB (27 communes) est d'environ 21,46% auquel on rajoute les 19,53% depuis 2021 soit un taux moyen cumulé de 41%.

Il convient donc à compter de 2021 de « geler » la TFPB des 19,53% pour les données de 2018, 2019 & 2020 car cette fiscalité vient en compensation de la perte de la TH sur les RP.

Par contre pour les nouvelles bases du FBI 2021 et suivantes (constructions nouvelles & extensions), pas de « gel

» de la partie TFPB du Département car ne vient pas en compensation de la TH RP.

Par ailleurs, depuis la Loi de Finances 2021, toutes les entreprises classées « industrielles » bénéficient d'une exonération de 50% des valeurs locatives du Foncier Bâti et de la CFE. En contrepartie sur le Foncier Bâti, les communes perçoivent une dotation compensatrice de cette exonération à l'euro prêt y compris la dynamique fiscale.

Etant donné que la compensation de la taxe foncière des établissements industriels est égale à l'euro prêt à la taxe foncière payée par l'établissement, il est proposé pour les établissements industriels (constructions nouvelles & extensions à compter de 2021) que la TF soit reversée à 100% à LAC.

Pour les établissements industriels présents avant 2021, il convient de « geler » la TFPB des 19,53% pour les car cette fiscalité vient en compensation de la perte de la TH sur les RP.

Toutes les modifications législatives ou variations négatives devront automatiquement être neutralisées dans les calculs de reversement.

Les versements seront établis sur la base annuelle N (à partir des informations fiscales connues et après validation de la commune), avec un paiement en N+1. La transmission à la commune du fichier récapitulatif sera faite en début d'année N+1 afin qu'elle puisse inscrire les sommes nécessaires au budget primitif N+1.

Les reversements du FBI seront imputés en section de fonctionnement, en dépenses pour la commune et en recettes pour la Communauté de communes.

Il est proposé de valider les deux projets de conventions présentées et d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces dossiers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à signer :

- la convention de reversement de la taxe d'amé-



nagement perçue sur les zones d'activités communautaires entre la commune de Goudelin et l'agglomération de Leff Armor.

- a convention relative au reversement de la taxe foncière sur le bâti industriel entre la commune de Goudelin et l'agglomération de Leff Armor.

3/ Syndicat départemental d'Énergie 22 : convention études énergétiques

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor (SDE22) travaille depuis de nombreuses années avec les collectivités du département sur les thématiques de la maîtrise de l'énergie. Il développe notamment ainsi des solutions d'accompagnement des communes pour améliorer les performances énergétiques de leur patrimoine.

Il a notamment mis en place depuis 2019 le programme ORECA (Opération pour la rénovation énergétique en Côtes d'Armor) pour venir en aide aux communes dans tous les domaines de l'amélioration des bâtiments communaux. Il est également lauréat avec les 3 autres syndicats d'énergie bretons du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité énergétique) porté par la FNCCR (Fédération Nationale des collectivités concédantes et régies).

La commune a ainsi identifié parmi ses bâtiments deux bâtiments qui nécessiteraient une intervention via ce dispositif : l'école publique et la salle des fêtes.

Dans la mesure où les audits sont réalisés par un prestataire extérieur, le SDE22, via le programme ACTEE propose une prise en charge à hauteur de 50% du coût HT du premier audit énergétique engagé et dans la limite d'un audit par programme. La commune s'acquitte de 80% de la somme restante et le SDE22 participe à hauteur de 20%. Toutes les prestations supplémentaires éventuelles seront payées intégralement par la commune.

Conformément à la délibération du comité syndical n°109bis.2021 du 17 Décembre 2021 et dans la mesure où cet accompagnement est réalisé par le SDE22, les montants suivants s'appliquent pour l'encadrement de la mission et la réalisation de pré-diagnostic :

Catégorie commune	Tarif journalier de prestation (agent du SDE)
R100/U100	150 € (coordination ou accompagnement)
U50/R50	220 € (coordination ou accompagnement)
U0	300 € (coordination)

Le coût à la charge de la commune sera donc de :

Calcul pour la salle polyvalente dans le cadre du programme Séquoia :

- Coût de la prestation engagée par le SDE22 : **1800€ HT**

- Part restant après prise en charge ACTEE : **1800 x 0.5 = 900€HT**

- Coût restant à charge de la commune : **900 x 0.8 = 720€ HT**

Calcul pour l'école dans le cadre du programme Merisier :

- Coût de la prestation engagée par le SDE22 : **1800€ HT**

- Part restant après prise en charge ACTEE : **1800 x 0.5 = 900€ HT**

- Coût restant à charge de la commune : **900 x 0.8 = 720€ HT**

- **Soit un total restant à charge de la commune de 1440€ (audits) + 150€ (mission de coordination) = 1590€ HT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à signer la convention d'études énergétiques Goudelin avec le Syndicat départemental d'Énergie 22.

4/ Afficheur électronique d'informations: devis et demandes de subvention

M. GAUVAIN explique avoir lancé une consultation en vue de l'acquisition d'un panneau électronique d'informations (double écran, à Leds). Il présente l'offre tarifaire de l'entreprise LUMIPLAN qui s'élève à 13 290 € HT.

Il est précisé que deux demandes de subventions pourront être formalisées. Le plan de financement de cet achat se présenterait ainsi de la manière suivante :

Dépenses (H.T.)	
Acquisition panneau lumineux	13 290 €
Recettes	
Appel à projet numérique - Conseil départemental	5 000.00 €
Amendes de police	3 987.00 €
Autofinancement	4 303.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis proposé par la société LUMIPLAN pour un montant estimé à 13 290 € H.T. et autorise M. le Maire ou son représentant à déposer les demandes de subventions telles que présentées.

5/ Construction d'un hangar de stockage – zone de Kéribot

M. TATON présente les devis reçus suite à la consultation lancée pour la construction d'un local

de stockage pour le service technique, zone de Kéribot.

Il propose de retenir l'offre de l'entreprise Le Péron Constructions, de Squiffiec, pour un total de 30 305.89 € H.T. soit 36 367.07 € TTC.

Le lot « terrassement » est confié à l'entreprise LE GARFF de Goudelin pour un coût estimé à 3 864 € TTC.

La mission de coordination de sécurité et de protection de la santé sera par ailleurs assurée par Csp Ménguy de Pleumeur Gautier pour un coût de 588 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant à valider ces 3 devis tels que présentés.

Voir plan et photo ci-dessous

6/ Questions diverses

- Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les exercices 2017 et suivants de Leff Armor communauté (soumis au débat du Conseil communautaire le 24 mai dernier). Les élus prennent acte du document.

- Etude de faisabilité pour un futur lotissement : la société Dervenn a rendu un rapport de délimitation règlementaire des zones humides concernant les parcelles ZH100 et ZH104 (secteur Kermorin). La zone humide délimitée compromet le futur projet de lotissement. Il ne sera pas possible de compenser la surface.

- « Programme National Pont » : suite à la visite de l'APAVE en février dernier, un risque pour la sécurité des usagers au niveau des ponts de Blanchardeau, Pontorson et Taviou a été constaté. Des mesures de sécurité immédiates sont nécessaires.

- Organisation des élections législatives : tableau des permanences à compléter en ligne.

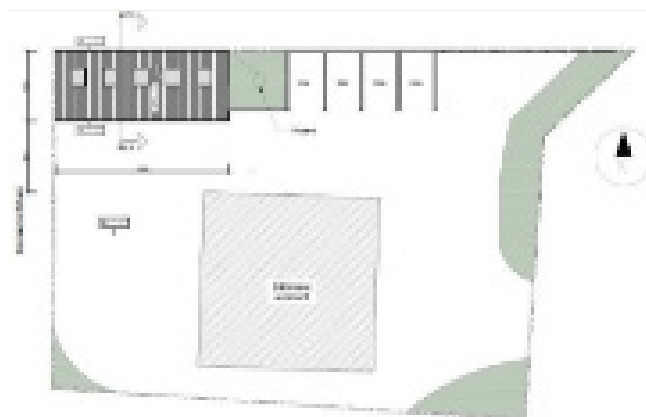
- Débroussaillage : la SARL Le Forestier de Goudelin interviendra pour le compte de la commune et l'entreprise Emmanuel Gerber de Goudelin pour le compte de l'Association Foncière de Remembrement.

- La commune désigne en tant qu'élu référent à la sécurité M. TATON Bruno, Adjoint aux infrastructures, au patrimoine et à l'environnement.

- Rappel : Inauguration des nouveaux bâtiments communaux (auvent du foot, salles des associations, parcours santé, allée de boules...etc) le 25 juin 2022 à partir de 18 heures.

- Expérimentation « Oui Pub » : les habitants souhaitant continuer à recevoir de la publicité dans leur boîte aux lettres devront coller l'autocollant « Oui Pub » disponible en mairie. Aucun prospectus ne sera distribué dans les autres boîtes aux lettres.

- Distribution par les élus du bulletin municipal à



Plan construction du hangar de stockage – zone de Kéribot (5)



Photo du hangar de stockage – zone de Kéribot (5)

prévoir avant le pardon de l'Isle.

- Marché hebdomadaire estival reconduit si suffisamment d'exposants répondent présents.
- Ateliers Théâtre pour les scolaires : spectacle programmé le 24 juin 2022 à la salle des fêtes.
- Retour sur le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Leff Armor communauté qui gère

le Service de Soins Infirmiers à Domicile, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ainsi que le Réseau de visiteurs bénévoles à domicile (Mme Brigitte Le Moal).

- Prochain conseil municipal en juillet ou septembre 2022, selon les dossiers en cours.

Fin de la séance à 21 h 30

Secrétaire de séance, Louis VINCENT

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2022

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SEHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël (arrivée à 19 h 20)- LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette PIPART Fabrice – MARTIN Marie-Christine.

Absents : SEHAN Alain (pouvoir à LE FAUCHEUR Laurent) - DELVO SALAUN Rozenn (pouvoir à LE HEGARAT Valérie) - SEVRET Chrystel (pouvoir à GAUVAIN Michaël) - CORLAY Gérald

Secrétaire : PIPART Fabrice

Le procès verbal de la séance du 9 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

1/ Actualisation des indemnités de fonction des élus

Depuis le 1er juillet 2022, l'indice brut terminal de la fonction publique (indice 1027) servant de base au calcul des indemnités de fonction a été revalorisé (augmentation de 3,5%). Cette revalorisation se répercute automatiquement sur le montant des indemnités de fonction des élus municipaux. L'indice 1027 est donc désormais fixé à 4025,53 euros depuis le 1er juillet 2022.

Les indemnités de fonction des élus locaux étant assujetties aux cotisations de sécurité sociale quand leur montant total brut est supérieur à 1714 € par mois (moitié du plafond de la sécurité sociale) et ce, à partir du premier euro, l'augmentation de l'indemnité de fonction du maire peut donc avoir pour conséquence de les assujettir aux cotisations sociales.

Pour prendre en compte les effets de cette réforme, M. le Maire souhaite proposer une baisse de son indemnité d'élu au taux de 41.43% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

→ Sans évolution, les charges de la municipalité auraient augmenté de pratiquement 2000 euros

→ Une mutualisation avec les autres élus aurait été trop complexe à mettre en œuvre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de M. le Maire telle que présentée.

2/ Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023

La norme comptable M57 permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux (communal, départemental et régional).

Les organismes «satellites» de la commune (CCAS, Caisse des Écoles, etc...) appliqueront également le référentiel M57 à la même date. Il est précisé que la norme comptable M57 s'appliquera aux budgets gérés actuellement en M14 : budget général, budget annexe du lotissement des lavandières.

Les principaux apports induits par le passage à la norme budgétaire et comptable M57 sont les sui-

vants :

- Un référentiel porteur de règles budgétaires assouplies, en matière de gestion pluriannuelle des crédits, de fongibilité des crédits et de gestion des dépenses imprévues.
- Un pré-requis pour présenter un compte financier unique.
- L'intégration d'innovations comptables pour une amélioration de la qualité des comptes et une meilleure information du lecteur des comptes.

Suite à cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité adopte par droit d'option le référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023 et autorise M. le Maire à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire.

3/ Détermination des durées d'amortissement des subventions d'équipement versées

Conformément à l'article L.2321-2 alinéa 28 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées constituent des dépenses obligatoires pour les communes de moins de 3 500 habitants.

En environnement M57, l'amortissement commence à la date de mise en service du bien subventionné, conformément à la règle du prorata temporis. Par simplification, pour les subventions faisant l'objet d'un unique versement, la date de départ de l'amortissement sera la date d'émission du mandat.

Conformément à l'article R2321-1 du CGCT, les subventions d'équipement versées sont amorties :

- sur une durée maximale de cinq ans lorsqu'elles financent des biens mobiliers, du matériel ou des études auxquelles sont assimilées les aides à l'investissement consenties aux entreprises ;
- sur une durée maximale de trente ans lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des installations ;
- ou sur une durée de quarante ans lorsqu'elles financent des projets d'infrastructures d'intérêt national (logement social, réseaux très haut débit...).

Il sera nécessaire de neutraliser les amortissements des subventions d'équipement versées, par l'inscription d'une dépense en section d'investissement et une recette en section de fonctionnement, conformément à la possibilité offerte par l'article R2321-1 du Code général des collectivités territoriales aux communes et leurs établissements publics. La méthode d'amortissement appliquée sera la méthode linéaire prorata temporis.

M. le Maire propose de retenir pour la commune de Gouzelin les durées d'amortissement suivantes :

- les subventions d'équipement versées lorsqu'elles financent des biens mobiliers, du matériel ou des études auxquelles sont assimilées les aides à l'investissement consenties aux entreprises : 5 ans ;
- les subventions d'équipement versées lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des

installations : 15 ans ;

- les subventions d'équipement versées lorsqu'elles financent des projets d'infrastructures d'intérêt national (logement social, réseaux très haut débit...) : 30 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, retient pour la commune de Gouzelin les durées d'amortissement proposées par M. le Maire.

4/ Contrat départemental de territoire 2022 – 2027 : signature

M. le Maire présente le dispositif des contrats de territoire par lequel le Département des Côtes d'Armor assure sa mission de solidarité et de lien avec les territoires, en répondant aux besoins des Costarmoricains et en accompagnant financièrement les territoires dans leurs projets d'investissements. Pour rappel, les objectifs du Département en termes de solidarité territoriale sont les suivants :

- soutenir équitablement l'ensemble du territoire départemental
- améliorer la visibilité de l'action départementale et des investissements réalisés
- soutenir les communes rurales
- favoriser la mutualisation des projets structurants ;
- assurer la cohérence des politiques en faveur de la transition écologique et énergétique
- proposer un dispositif simple, souple et innovant

Depuis le mois de février dernier, les maires de toutes les communes costarmoricaines ont pu s'informer sur les grands axes de la politique de solidarité territoriale du Département et faire part de leurs besoins et de leurs attentes au cours de 5 réunions plénières et 13 rencontres.

Ces concertations ont donné lieu à un dispositif « finalisé » qu'il convient à présent de signer.

Ainsi, le Département soutiendra les investissements en maîtrise d'ouvrage publique sur les thématiques touchant aux solidarités humaines, à la transition écologique, énergétique, aux mobilités douces et durables, à l'attractivité du territoire, aux équipements culturels et sportifs, au patrimoine, au développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable, aux ouvrages d'art, l'assainissement, les eaux pluviales et l'eau potable, et aux projets d'investissement innovants.

L'innovation de cette nouvelle génération de contrats de territoires est l'introduction d'une nouvelle approche qui intègre l'enjeu de la transition environnementale dans la définition des enveloppes financières. En effet, outre la capacité financière d'intervention des communes, leur fragilité sociale et les critères d'éligibilité des projets, sont prises en compte les capacités de leurs écosystèmes naturels, à savoir les flux de stockage du CO2 et l'importance des terres agricoles sur la commune. Par ailleurs les projets soutenus par le Département doivent également viser (pour les communes > à 2000 habitants) au moins 2 des 5 enjeux suivants :

- transition énergétique ;



- transition environnementale ;
- égalité Femme / Homme ;
- citoyenneté et démocratie (démarche participative...);
- insertion professionnelle et promotion de l'emploi.

L'enveloppe financière dédiée aux communes pour les contrats de territoires 2022-2027 est de 51 M€ dont 9 M€ pour les communes urbaines, 16 M€ pour les communes rurales, 25 M€ pour les communes rurales et 1 M€ pour les projets mutualisés 8 EPCI Costarmoricains et 2 interdépartementaux.

L'Assemblée départementale a adopté en juin dernier le cadre finalisé du dispositif ainsi que les enveloppes de subventions pour chacune des communes sur la période 2022-2027.

Le montant de l'enveloppe notifié à la commune de Goudelin s'élève à 194 792,00 €. Arrivée de M. GAUVAIN à 19 h 20 (pouvoir de Mme SEVRET).

→ La somme proposée est basée sur plusieurs critères représentatifs de la commune

→ Les subventions obtenues pourront couvrir jusqu'à 70% des coûts des projets.

→ Il est possible de mutualiser les projets avec d'autres communes et obtenir ainsi un bonus supplémentaire

→ Les projets devront avoir un montant minimum de 14 000 euros

→ La liste des projets sera à établir en 2023 par le conseil municipal à partir de projets déjà envisagés (exemple : école..) ou de nouveaux (exemple : liaison verte)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de l'enveloppe attribuée par l'Assemblée départementale pour la commune et autorise M. le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à signer le Contrat départemental de territoire 2022 - 2027.

5/ Mise en concurrence du contrat-groupe d'assurance statutaire : mandatement du CDG22

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle).

Ce contrat a pour objet de regrouper, des collectivités territoriales et des établissements publics, à l'intérieur d'un marché d'assurance dit « police d'assurance collective à adhésion facultative ».

La commune de Goudelin est soumise à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances et peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG 22.

Le mandat donné au CDG22 permettrait donc à la commune d'éviter de conduire sa propre consultation d'assurance.

La consultation portera sur les garanties financières et les prestations de gestion du contrat groupe.

La décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération, après communication des taux et conditions obtenus par le CDG 22. Ainsi, les prestations, garanties et taux de cotisation seront de nouveau soumis préalablement au vote du conseil municipal afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2024.

M. le Maire propose de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le CDG 22 va engager

en 2023.

→ Pas de coût de prestation par le CDG22 (commission de 0,3% actuellement pour la gestion)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le CDG 22 va engager en 2023 et charge M. le Maire d'entreprendre les démarches en ce sens.

6/ Convention de mise à disposition de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par Leff Armor Communauté

M. le Maire présente la convention de mise à disposition de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par le service commun d'application du droit des sols de Leff Armor Communauté.

Cette convention est prévue pour une durée de 3 ans, à compter du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024 inclus. Elle pourra être renouvelée par reconduction tacite pour une durée identique.

Elle concerne les autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols délivrés par le Maire au nom de la commune sur son territoire, à savoir :

- Permis d'aménager
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclarations préalables
- Certificats d'urbanisme

Elle porte sur l'ensemble de la procédure d'instruction des autorisations ou actes, de l'examen de la recevabilité de la demande ou de la déclaration, au projet de décision. Ainsi, le service commun ADS de Leff Armor Communauté assure l'instruction réglementaire des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols de compétence communal.

Ce service sera financé par la commune selon la méthode de calcul suivante :

- 50% du coût, par nombre de dossiers pondérés de la commune dans l'année N (part dite «variable ») et 50% du coût, par nombre d'habitants de la commune de l'année N-1 (part dite « forfaitaire »).

La partie variable est calculée selon le coût unitaire de fonctionnement du service commun, multiplié par le nombre d'unités de fonctionnement (exprimé en nombre de dossiers pondérés) constaté par l'EPCI.

Le coût unitaire d'instruction des dossiers comprend les charges liées au fonctionnement du service commun, multiplié par le nombre d'unités de fonctionnement (exprimé en nombre de dossiers pondérés) constaté par l'EPCI.

Le coût unitaire d'instruction des dossiers comprend les charges liées au fonctionnement du service et en particulier les charges de personnel, les fournitures, le coût de renouvellement des biens et les contrats de services attachés, maintenance, locations, rais de développement de logiciels, amortissements, honoraires etc.

Afin d'estimer le volume d'activité des services, le ministère de l'égalité des territoires a mis en place une pondération standard des différents type d'acte d'urbanisme. Cette pondération permet d'évaluer le temps réellement passé sur chaque type de dossier par rapport à l'instruction d'un permis de construire et permet d'évaluer de façon plus juste l'activité réelle.

- Certificat d'urbanisme a = 0.2
- Certificat d'urbanisme b = 0.4
- Contrôle d'urbanisme = 0.4
- Déclaration préalable = 0.7
- Enseigne = 0.7

- Permis de démolir = 0.8
- Permis de construire = 1
- Permis d'aménager = 1.2

Nombre total d'actes pondérés = $0.2 \times \text{nombreCUa} + 0.4 \times \text{nombreCUB} + 0.4 \times \text{nombreContrôle} + 0.7 \times \text{nombreDP} + 0.7 \times \text{nombreEnseigne} + 0.8 \times \text{nombrePD} + 1 \times \text{nombrePC} + 1.2 \times \text{nombrePA}$

Le nombre d'habitants est quant à lui, basé sur le recensement INSEE population totale de l'année N-1.

Il est précisé que conformément aux dispositions de la loi MAPTAM sur les services communs, la facturation du service est imputée sur les attributions de compensation.

→ Principe de fonctionnement : la commune reçoit les demandes, le dossier est envoyé à instruire à la communauté de communes et revient pour signature par M. le maire.

→ Échange sur le rôle des Bâtiments de France => ils imposent un cahier des charges qui est pris en compte lors de l'instruction des dossiers (exemple : lotissement des lavandières)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à signer le projet de convention tel que présenté.

7/ Cession de terrain - Zone de Kéribot

M. le Maire rappelle que par délibération actée en avril dernier, la commune a validé le principe de cession à Leff Armor Communauté d'une partie de la parcelle cadastrée ZE 179, propriété de la commune, en fond de zone d'activités (Kéribot). La surface estimée suite à la division serait d'environ 6 330 m².

Les services des domaines ont été consultés par Leff Armor Communauté mais cette acquisition s'élevant à moins de 180 000 €, la saisine n'avait en fait pas lieu d'être. Leur demande a de fait été rejetée.

Le prix des anciennes transactions entre la commune et Leff Armor étant de 5 € / m², M. le Maire propose de valider le principe de la cession sur la base de ce tarif et d'autoriser M. le Maire ou son représentant à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à la finalisation de ce dossier.

→ Pour rappel, la commune entretient la voirie de la ZA Keribot, compte tenu de la mixité entre entreprises et pavillons individuels

→ Leff Armor communauté a des besoins de petits terrains pour des entreprises

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant à vendre environ 6 330 m² de la parcelle cadastrée section ZE 179 pour un montant de 5 € T.T.C. et à signer tous les actes relatifs à cette vente. Il est précisé que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

8/ Questions diverses

• La filière avicole est menacée par la grippe aviaire. Les particuliers, propriétaires de volailles, sont invités à la plus grande vigilance. L'information sera rappelée sur le site de la mairie et sur le futur panneau d'information.

• Bail précaire agricole à conclure : les exploitants agricoles intéressés par une parcelle communale qui vient de se libérer devront adresser une demande d'autorisation d'exploiter à la Direction Départementale des Territoires qui présélectionnera le ou les candidats potentiels. Le locataire sera dans un second temps désigné par la commission Affaires Rurales.

• Dans le cadre des économies d'énergie, réflexion

sur l'extinction de l'éclairage public à 20 heures dans le bourg.

Il y a lieu aussi de sensibiliser les associations sur l'éclairage des locaux. Le sujet de la remise en état de l'éclairage public sera étudié en 2023.

- Point sur les ventes de terrains au Lotissement « Hameau des Lavandières » et notamment les dossiers qui ne se concrétisent pas pour envisager une nouvelle attribution et répondre ainsi aux demandes.

- Maintenance informatique à la mairie les 13 et 14 septembre prochains (changement de serveur).
- Projet d'implantation d'une antenne relais Bouygues Telecom sur une parcelle privée, à Kervenou. Les remarques des riverains contestant ce projet ont été transmises à l'opérateur.

- Enquête publique du lundi 26 septembre au vendredi 14 octobre 2022 inclus, pour l'institution de servitudes radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques et les obstacles sur plusieurs communes du département des Côtes d'Armor et en particulier sur Goudein.

- Marché alimentaire le jeudi de 15h30 à 18h30, place de l'église : viande, charcuterie, légumes, crêpes et galettes. Un débat s'engage sur la concurrence avec l'épicerie, une option pourrait être de faire venir des producteurs plutôt que des revendeurs tout en assurant cependant une diversité de produits attractive (voir avec l'arrêt du mar-

ché de Lanrodec).

- Boulangerie, pas de retour de la part du boulanger malgré les différentes sollicitations de la municipalité. Le local de la boucherie pourrait être utilisé pour la boulangerie. D'autres boulangers pourraient être approchés si la situation n'évolue pas à court terme.

- Réflexion des bénévoles en cours quant à la poursuite ou non des ateliers de théâtre pour les enfants (uniquement les CM2 ?).

- Ecole : recrutement, pour l'année scolaire, d'un agent contractuel au service Enfance sur une D.H.S. annualisée de 12 heures.

Point sur les effectifs de la rentrée scolaire 2022/2023 :

	Ecole Publique	Ecole Privée
TPS	7	3
PS	5	16
MS	7	5
GS	12	11
CP	6	11
CE1	11	12
CE2	17	8
CM1	4	11

CM2	11	13
TOTAL	80	90

- Goûter de rentrée scolaire le vendredi 9 septembre à partir de 17h00 à la salle des fêtes.

- Journées du patrimoine : Chapelle de l'Isle ouverte le samedi 17 et le dimanche 18 septembre de 14h00 à 17h00 (visites commentées et guidées).

- Réfection de la peinture des portes de l'Eglise en cours. La couleur a été choisie par le Relais Paroissial.

- Local technique, zone de Kéribot: fin du chantier de construction prévue dans 3 semaines environ.

- Panneau lumineux d'information dans le bourg : le massif est coulé, l'installation est prévue début octobre.

- Aménagement de la rue d'Armor : le maintien de la demande de subvention DETR non aboutie en 2022 pour la rue d'Armor est possible si l'opération n'est pas définitivement achevée avant le 31 mars 2023. La consultation des entreprises est donc reportée à la fin de l'année 2022.

- Prochain conseil municipal le 6 octobre 2022.

Fin de la séance à 21 h 10 Secrétaire de séance, Fabrice PIPART

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2022

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – PIPART Fabrice – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine

Absents : THOMAS Gwénaél (pouvoir à VINCENT Louis) – GAUVAIN Michaël (pouvoir à LE FAUCHEUR Laurent) – PIPART Fabrice – CORLAY Gérald

Secrétaire : DELVO SALAUN Rozenn

Le procès verbal de la séance du 8 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

1/ Bilan de l'école publique 2021-2022

Monsieur SEHAN présente le bilan de l'école publique pour l'année scolaire 2021-2022.

Au vu des charges de fonctionnement et des effectifs, le coût de revient par élève a été déterminé de la manière suivante :

Cpt	Désignation	Maternelle	Primaire	Total
60611	Eau	247.12 €	993.45 €	1 240.57 €
60612	Electricité	2 009.39 €	1 295.96 €	3 305.35 €
60621	Combustibles	2 363.24 €	6 094.08 €	8 457.32 €
60628	Autres fournitures non stockées	31.24 €	46.86 €	78.10 €
60631	Fournitures entretien	599.96 €	1 065.06 €	1 665.02 €
60632	Fournitures de petit équipement	369.82 €	737.47 €	1 107.29 €
6067	Fournitures scolaires	2 031.91 €	3 689.48 €	5 721.39 €
6068	Matières 1ère	0.00 €	0.00 €	0.00 €
611	Contrat de prestations de services	43.98 €	492.00 €	535.98 €
61521	Terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €
61558	Autres biens mobilier	258.15 €	165.86 €	424.01 €
6156	Maintenance	1 202.45 €	1 803.67 €	3 006.12 €
6161	Assurance	264.83 €	475.26 €	740.09 €
6184	Organisme de formation	0.00 €	0.00 €	0.00 €

6228	Divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	33.60 €	0.00 €	33.60 €
6247	Transport	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6262	Telecom	367.42 €	551.10 €	918.52 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	128.64 €	192.96 €	321.60 €
6288	Autres services extérieurs	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL		9 951.75 €	17 603.21 €	27 554.96 €

TOTAL des charges globales

	Maternelle	Primaire	
Dépenses de fonctionnement	9 951.75 €	17 603.21 €	27 554.96 €
Dépenses de personnel	40 868.91 €	24 507.66 €	65 376.58 €
Montant total	50 820.66 €	42 110.87 €	92 931.54 €

L'école Notre Dame de l'Isle ayant accueilli en 2021/2022 84 élèves de Goudein, il est proposé que soit versé à l'OGEC la participation communale correspondante. Pour rappel, trois ac-

omptes de 10 000 € chacun ayant été versés en 2022, le solde d'un montant de 58 956.13 € reste donc à mandater en cette fin d'année.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le bilan de l'école publique 2021-2022 et octroyer à l'OGEC une subvention totale de 88 956.13 € telle que présentée.

Calcul de la participation communale -année scolaire 2021/2022

	Maternelle	Primaire	
Nombre d'élèves à l'école publique	31	60	91
Prix de revient par élève	1 639.38 €	701.85 €	

Participation communale 2021/2022 à verser à l'OGEC

	Maternelle	Primaire	
Nombre d'élèves à l'école privée	32	52	84
Participation communale à verser	52 460.04 €	36 496.09 €	88 956.13 €



PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Contribution 2021 / 2022 :	
Acompte 1	10 000.00 €
Acompte 2	10 000.00 €
Acompte 3	10 000.00 €
Solde à verser	58 956.13 €
Différence par rapport à l'année dernière : 5 915.28 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le bilan de l'école publique 2021-2022 et octroie à l'OGEC une subvention d'un montant total de 88 956.13 € dont le solde à régler est de 58 956.13 €.

2/ Bilan la cantine 2021-2022

Prix des repas

→ Depuis le 11 février 2021
 1 repas (1er et 2ème enfant) 3.10 €
 1 repas (3ème enfant) : 2.60 €
 1 repas enseignant : 5.20 €
 Panier repas : 1,50 €

Facturation du 02/09/2021 au 07/07/2022 :

Nombre de jours de service		141	
Repas servis	19 796		<i>Pour info 2020-2021</i>
repas enfants payants	19 468		22 108
repas adultes payants	46		64
adultes gratuits (2 cuisiniers)	282		288

Charges de personnel	89 528.14 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	84 240.99 €

Dépenses de fonctionnement

Cpt	Montant		Total	<i>Pour info 2020-2021</i>
	2021 - S2	2022 - S1		
60611 - Eau et assainissement	0.00 €	741.35 €	741.35 €	594.04 €
60612 - Énergie - Électricité	0.00 €	2 009.40 €	2 009.40 €	2 008.45 €
60621 - Combustibles - Gaz	482.87 €	1 880.36 €	2 363.23 €	1 879.15 €
60622 - Carburants	45.01 €	0.00 €	45.01 €	135.02 €
60623 - Alimentation	13 754.25 €	24 771.65 €	38 525.90 €	37 303.67 €
60628 - Autres fournitures non stockées	0.00 €	50.94 €	50.94 €	35.05 €
60631 - Fournitures d'entretien	709.95 €	1 242.08 €	1 952.03 €	1 286.81 €
60632 - Fournitures de petit équipement	758.09 €	476.10 €	1 234.19 €	464.73 €
60636 - Vêtements de travail	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6064 - Fournitures administratives	0.00 €	7.49 €	7.49 €	28.24 €
6068 - Autres matières et fournitures	265.19 €	0.00 €	265.19 €	420.13 €
611 - Contrat de prestation	43.98 €	0.00 €	43.98 €	43.50 €
6132 - Location immobilière	0.00 €	2 286.72 €	2 286.72 €	2 286.72 €
614 - Charges locatives	0.00 €	457.35 €	457.35 €	457.35 €

615221 - Bâtiments	208.79 €	0.00 €	208.79 €	197.29 €
61558 - Entretien biens mobiliers	766.80 €	813.87 €	1 580.67 €	2 424.30 €
6156 - Maintenance	207.00 €	607.92 €	814.92 €	420.00 €
6161 - Assurances	0.00 €	403.93 €	403.93 €	389.24 €
6184 - Formations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6228 - Divers	166.88 €	166.88 €	333.76 €	335.76 €
6232 - Fêtes et cérémonies	12.00 €	0.00 €	12.00 €	10.50 €
6262 - Frais de télécommunications	161.50 €	260.62 €	422.12 €	490.37 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	80.40 €	0.00 €	80.40 €	78.80 €
6542 - Créances éteintes	0.00 €	343.33 €	343.33 €	56.00 €
TOTAL	17 662.71 €	36 519.99 €	54 182.70 €	51 345.12 €

TOTAL des charges globales

Dépenses de fonctionnement	54 182.70 €
Dépenses de personnel	89 528.14 €
Montant total	143 710.84 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	135 586.11 €

TOTAL RECETTES

Recettes de fonctionnement	59 933.50 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	66 894.86 €

DEFICIT SUR L'ANNEE

Déficit	-83 777.34 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	-68 691.25 €

Bilan définitif

Prix de revient des repas / repas payants	7.36 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	6.12 €
Déficit / repas payants	-4.29 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	-3.10 €

3/ Bilan de l'accueil de loisirs périscolaire 2021-2022

Pour info 2020-2021			
Garderie du matin	31	2165	2564
Garderie du soir 1ère heure	1 639.38 €	3174	3374
Garderie du soir 2ème heure		1218	1263
TOTAL		6557	7201

Recettes

Recettes de fonctionnement	14 008.00 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	13 240.84 €
Moyenne de l'heure	2.14 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	1.84 €

Charges de personnel

Charges de personnel	24 809.01 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	22 692.61 €

Cpt	Montant		Total	<i>Pour info 2020-2021</i>
	2021 - S2	2022 - S1		
60611 - Eau et assainissement	0.00 €	173.96 €	173.96 €	137.33 €
60612 - Énergie - Électricité	578.34 €	1 113.21 €	1 691.55 €	630.02 €

60623 - Alimentation	592.62 €	591.16 €	1 183.78 €	894.84 €
60631 - Fournitures d'entretien	54.10 €	323.97 €	378.07 €	200.13 €
60632 - Fournitures de petit équip.	29.81 €	16.92 €	46.73 €	518.85 €
6064 - Fournitures administratives	70.77 €	55.60 €	126.37 €	171.57 €
6068 - Autres matières et fournitures	419.24 €	0.00 €	419.24 €	151.70 €
611 - Contrat de prestation	109.95 €	175.68 €	285.63 €	175.68 €
615221 - Bâtiments	0.00 €	0.00 €	0.00 €	94.80 €
6156 - Maintenance	207.00 €	607.92 €	814.92 €	420.00 €
6161 - Assurances	0.00 €	131.97 €	131.97 €	127.17 €
6228 - Divers	51.33 €	0.00 €	51.33 €	0.00 €
6232 - Fêtes et cérémonies	49.97 €	0.00 €	49.97 €	56.98 €
6262 - Frais de télécommunications	504.00 €	504.00 €	1 008.00 €	851.56 €
627 - Services bancaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	126.00 €	0.00 €	126.00 €	126.00 €
6542 - Créances éteintes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	70.20 €
TOTAL	2 793.13 €	3 694.39 €	6 487.52 €	4 626.83 €

TOTAL des charges globales

Dépenses de fonctionnement	6 487.52 €
Dépenses de personnel	24 809.01 €
Montant total	31 296.53 €
<i>Pour info 2020-2021</i>	27 319.44 €

4/ Leff Armor Communauté - rapport d'activités 2021

M. le Maire expose les éléments principaux contenus dans ce rapport. Après cet exposé, le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport annuel d'activités 2021 de Leff Armor Communauté.

5/ Informations diverses

- Fibre optique : en cours de déploiement. Des travaux d'élagage seront nécessaires
- Point sur les travaux de voirie : travaux d'aménagement de la patte-d'oie du carrefour des RD 9 et RD 67 (côté Rangaré), changement de signalétique fait au carrefour du Restou (route prioritaire)
- Panneau lumineux d'informations : installé place de l'église mardi 11 octobre 2022
- Local de stockage au service technique: chantier terminé par l'Entreprise LE PERON Constructions. La dalle béton sera ensuite coulée par l'entreprise LE GARFF. Réception du chantier prévue le 17 ou le 18 octobre 2022
- Animation « Gare aux Gargouilles » : descente de clocher en rappel à la chapelle Notre-Dame de l'Isle le 23 octobre 2022 (de 13h30 à 18h30)
- Projet Ecole : étude de faisabilité visant à identifier la meilleure stratégie pour l'école transmise par l'Adac22 (construction d'un bâtiment neuf sur la nouvelle emprise foncière ou réhabilitation de l'équipement actuel). Réunion de présentation à programmer le 1er décembre en soirée
- Ateliers théâtre pour les scolaires : non reconduits cette année scolaire
- Commission « commerces » : mercredi 12 octobre 2022
- Commission « communication » : mercredi 19 octobre 2022 à 18 heures
- Soirée contée : vendredi 25 novembre 2022 à 18h30 à la médiathèque
- Prochain conseil municipal : le 3 novembre 2022 à 19 heures.

La secrétaire de séance Rozenn DELVO SALAUN

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour faire ou refaire votre carte nationale d'identité ou votre passeport, vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement, mais vous devez **OBLIGATOIREMENT** prendre rendez-vous. Le jour de votre rendez-vous, munissez-vous des pièces justificatives nécessaires.

SOYEZ VIGILANT : pensez à anticiper vos demandes en raison de l'allongement des délais d'obtention des pièces d'identité

Plus d'info : www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.cotes-darmor.pref.gouv.fr

La nouvelle carte nationale d'identité



MOT DE LA MINORITÉ

Nous regrettons profondément la perte d'un nouveau pas de porte, à savoir celui de la boucherie. En effet, le prix proposé par le boucher pour son fonds de commerce, à savoir 20 000 €, était un véritable appel au secours pour pouvoir conserver cette activité.

Avons-nous exploré toutes les possibilités afin de maintenir ce service essentiel pour nos concitoyens ?

Ceci étant dit, nous nous félicitons que ce soit la maison FEGER de Guingamp qui soit présente le jeudi soir, car il s'agit bien là de véritables professionnels, aux produits de qualité irréprochable, palliant malgré tout une défaillance.

Néanmoins, nous nous inquiétons de l'arrivée de commerces faisant directement concurrence à ce qui existe déjà à Goudelin : fruits et légumes, poissonnerie...

Au contraire, la présence de producteurs locaux serait plutôt considérée comme complémentaire.

Doit-on mettre en danger les commerces présents tous les jours, toute l'année, au prétexte qu'il faille absolument réussir à faire per-

durer un marché hebdomadaire de 3 à 4 heures sur la commune.

Oui à un marché, à la condition que celui-ci complète une offre existante voire même la renforce.

Si tel n'est pas le cas, nous allons affaiblir à terme l'attractivité de la commune et réduire à peau de chagrin les services indispensables pour nos anciens.

N'oublions pas que nos commerces sont un ensemble. En perdre un, c'est affaiblir les autres. Vouloir conserver des commerces de proximité dans notre commune est un choix politique fort que l'on doit assumer.

Restons attentifs, acteurs et optimistes.

Nous vous souhaitons une bonne santé, réussite, et beaucoup de bonheur et de sérénité pour cette nouvelle année 2023.

G. CORLAY et F. PIPART



KANERIEN AN ENEZ

Le dernier bulletin annonçait le Pardon de Notre-Dame de l'Isle et sa préparation : celui-ci s'est déroulé harmonieusement, dans une ambiance chaleureuse, au cours de festivités religieuses et profanes.

Cet été, 3 mariages ont été célébrés dans la chapelle.

Notre participation au forum des associations se tenant à Pommerit-le-Vicomte, le samedi 10 septembre, a été bénéfique puisqu'elle a permis de recruter de nouvelles voix pour la chorale : pour le moment, celle-ci est provisoirement en sommeil...

Les Journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre ont connu un franc succès puisqu'une quarantaine de personnes, avides de connaître l'histoire de la chapelle, nous ont fait le plaisir de venir.

Marcel, Monique, Dina, Édith, Marie-Claire



et Michelle ont assuré l'accueil des visiteurs durant ces deux après-midi : ambiance très conviviale et échanges riches avec les personnes rencontrées.

Le dimanche 27 novembre, nous avons eu la chance de pouvoir accueillir **Clarisse Lavanant** en concert (déjà venue chanter à la chapelle en 2012 et 2018), auteure-compositrice-interprète française et aussi actrice d'expression française et bretonne, originaire de Morlaix.

La comédie musicale, Les 10 commandements, où elle incarnait le rôle de Séphora, femme de Moïse, lui a permis de faire le tour du monde. Elle a enregistré douze albums dont une trilogie dédiée à l'œuvre de Glenmor, un album pour enfants (Mes comptines du monde), un album en duo avec Dan Ar Braz (Harmonie) ainsi qu'un album de cantiques bretons (Kantikoù Breizh).



Cette artiste, dont le cœur bat pour la Bretagne, a complètement charmé les nombreux spectateurs venus l'applaudir dans notre chapelle.

Côtés travaux : la réfection du crépi du pignon nord de la tour a débuté début décembre. L'électrification de la cloche a malheureusement été refusée par les Bâtiments de France, la chapelle étant classée.

Merci aux membres du CCAS et à la municipalité, pour leur soutien et leur collaboration ainsi qu'à tous les bénévoles qui œuvrent pour et autour de la chapelle.

Le Conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter un très joyeux Noël et une très bonne année à toutes et tous.

Le Président,
Albert BURLLOT



ASSOCIATION LOISIRS DETENTE

Association de pratiques sportives dans un climat de convivialité, l'Association Loisirs Détente propose les activités suivantes sur le secteur de Goudelin :

ACTIVITE FITNESS / GYM TONIQUE :

3 cours adultes, salle omnisports de Goudelin : Lundi (20h à 21h) avec Fanny / mardi (9h30 à 10h30) avec Fanny / jeudi (20h à 21h) avec Anthéa.

COUREURS DE L'ISLE : La Course à Pied se déroule en 3 entraînements : mardi (18h30-19h30) / mercredi (18h-19h30) / dimanche (9h30 > 11h environ). Avec Karine, Gérard & Marc.

MARCHE NORDIQUE : Les séances de Marche Nordique se déroulent le samedi et le dimanche matin, départ à 9 heures à la salle omnisports. Et le mardi après-midi, des sorties non programmées sont prévues, afin de permettre de découvrir de nouveaux circuits. Avec Josiane & Yvon.

MARCHE DETENTE : Adressée aux personnes voulant se mettre / remettre au sport, sans pour autant se faire violence. Activité physique simple et très efficace, en plein essor, elle séduit par sa pratique douce, complète et facile à insérer dans nos plannings millimétrés. Mercredi (14h-15h30) avec Yvon.

D'autres séances pourront être envisagées, selon demandes.

La Présidente lance un appel à candidature, au sein de ses adhérent(e)s, pour entrer dans le Conseil d'Administration. Car une association a besoin de bénévoles. L'entrée dans le conseil d'administration permet d'apporter ses idées, et ses remarques constructives. Il y a 3 à 4 réunions par an qui ont lieu le soir entre 19h et 20h. L'ambiance y est chaleureuse et conviviale !



Chaque jeudi, de 15h30 à 19h30, un boucher, un légumier et une crêpière sont présents place du bourg





L'ANCIEN D'ALGÉRIE

C'est au mois d'octobre que s'est tenue la réunion du Goëlo qui donne le départ de la saison 2022-2023. Le président de la FNACA 22, Joseph Got, a fait un tour d'horizon des revendications qui ont été présentées à Mme Patricia Mirallès, notre nouvelle Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire. Sur le plan départemental, nous sommes 3èmes en France, au point de vue des effectifs, avec 6 596 adhérents.

La reprise de la carte d'adhérent s'est effectuée lors de notre première réunion le 8 novembre. Nous en avons profité pour jeter quelques jalons sur nos futures activités. Un concours de cartes est prévu pour le 16 janvier 2023 ; au mois de mai une excursion dont la destination n'est pas encore fixée, mais la visite du Parlement de Rennes tient la corde. Nous n'oublions pas les commémorations patriotiques où nous répondons toujours présents.

Comme chaque année au mois d'août, la « Journée détente » fut appréciée par tous les convives ainsi que par M. le Maire qui était notre invité d'honneur.

C'est au mois de juillet que notre ami et camarade, René Thomas, nous quittait.

Nos veuves ne sont pas épargnées puisque nous déplorons aussi les décès de Mmes Annick Nicolas et Marie-Renée Séhan. Le comité renouvelle aux familles toute sa sympathie.

Pour vous même et tous ceux qui vous sont chers, les responsables du comité FNACA de Goudelin vous présentent leurs meilleurs souhaits pour 2023.



GOUDELIN FÊTE MÉDIÉVALE

Le samedi 1er octobre, nous avons organisé une réunion d'information, sur le site de la chapelle de l'Isle. Cette rencontre avait pour but de renouer les contacts entre les membres, et aussi d'accueillir les quinze nouveaux adhérents, recrutés grâce au récent forum des associations et au cours de la dernière intrigue médiévale.

Les nouveaux adhérents ont apprécié d'échanger avec les membres, mais également de découvrir les différents ateliers, les saynètes et essayer les disciplines comme les combats bâton et la danse. Nous travaillons déjà sur le spectacle qui sera présenté le 22 juillet avec le banquet médiéval animé par les bénévoles costumés. L'association compte actuellement 60 bénévoles qui vont pouvoir peaufiner l'organisation de ce spectacle tout au long de la saison.

Nous avons également une pensée pour Kylian qui nous a quittés. Kylian était un grand bénévole, malgré son jeune âge. Sur tous les fronts lors des manifestations, devant et derrière la scène, toujours partant pour tout, il a même été cracheur de feu...Salut l'artiste.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année

**Le Président,
Joël Le Page**



LOISIRS ET BRICOLAGE

La réunion de reprise du club « Loisirs et Bricolage » s'est tenue le lundi 19 septembre, de 14h à 16h30, à la salle Leff du Club House.

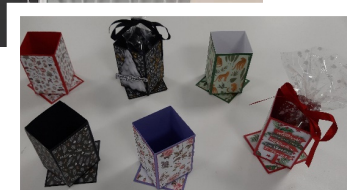
Sujets abordés : calendrier perpétuel, quilling (ou paperolle ou papier roulé : art très ancien consistant à réaliser des décors confectionnés à l'aide d'étroites bandelettes de papier, enroulées sur elles-mêmes. En assemblant les éléments ensemble, on obtient de magnifiques décors en 3 dimensions), cartes, peintures

tous supports, bijoux, objets de décoration, broderies, etc. sont d'actualité.

Toutes les personnes intéressées par ces sujets, ou avec de nouvelles suggestions, seront bien accueillies dans notre équipe !

Cotisation annuelle : 20€

**Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez venir sur place pour obtenir plus d'informations ou contacter la présidente :
Mme Marie-Reine GUERVILLY
au 02 96 44 93 89**





FAMILLES RURALES

Le centre aéré s'est déroulé cette année du 11 au 29 juillet 2022.

La direction du centre a été assurée par Charlotte LE HUEROU, accompagnée de Caroline OLIVO et de Thibault LARDE, animateurs ainsi que de Manon Rault et Noémie Le Flem, stagiaires BAFA.

Une fois encore, les enfants ont pu profiter des différents temps forts du centre :

- La traditionnelle baignade des chevaux, à l'occasion des fêtes du Pardon de l'Isle.
- Une sortie au « Village Gaulois » à Pleumeur-Bodou, à la « Vallée des Saints » à Carnoët, ainsi que la sortie plage avec sa superbe chasse aux trésors !
- Les camps ont été appréciés par les enfants, qui en gardent de très bons souvenirs.
- Pour les 6-8 ans à la Ferme du Syet à Minihy-Tréguier : au programme, découverte de l'équitation, balade en calèche, de nombreux jeux organisés par nos animateurs, veillée et nuit sous la tente.
- Pour les 9-12 ans camping Le Panoramique de Binic : au programme, activités nautiques (kayak, paddle, ...), mini-golf,

piscine, de nombreux jeux organisés par nos animateurs, veillées et nuits sous la tente.

Pour clôturer cette saison 2022, l'ensemble des enfants, parents, grands-parents et élus, était convié autour d'un cocktail pour visualiser le diaporama et découvrir les créations réalisées, au cours de ces 3 semaines.

Tous ces moments de bonheur, et de joies partagées, par tous les enfants et adultes, nous prouvent que l'association Familles Rurales a un réel besoin d'exister. Un grand merci à tous et toutes (enfants, parents, élus, l'équipe d'animation ...) pour cette saison 2022.

L'AFR est toujours à la recherche de nouveaux membres pour le bureau ainsi que de bénévoles actifs pour faire perdurer le centre aéré de notre commune.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'AFR : afr.goudelin@gmail.com

Toute l'équipe de l'AFR vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, entouré(e)s de toutes les personnes qui vous sont chères.

LA JOYE SANS FIN



L'année 2022 s'est déroulée jusqu'à ce jour sans encombre, la levée des mesures sanitaires contre la COVID a été très appréciée, espérons que cela perdure...

Nous aurons organisé 12 concours de cartes, deux déjeuners champêtres, le traditionnel repas anniversaire, 21 goûters à la salle des fêtes parmi lesquels la galette des rois, la fête des mères et le goûter de Noël ; 21 collations au boulo-drome, deux excursions ST MALO en septembre et en Décembre déjeuner dansant au Manoir de Prévazy et illuminations de Noël à TREVAREZ.

Deux nouvelles adhésions à la reprise de septembre, portent à 66 l'effectif du Club.

Plusieurs sorties et un voyage sont à l'étude; une proposition sera faite tout prochainement pour l'année 2023.

Au Pays de la Joye sans fin, l'optimisme est de rigueur, c'est pourquoi vous trouverez ci-après le calendrier prévisionnel



AMICALE CYCLO DE GOUDELIN

Déjà une année que l'amicale cyclo de Goudelin a été créée.

Aujourd'hui nous sommes 30 licenciés, les sorties se font les dimanches matin et les jeudis après-midi avec un départ du Club House, nous avons participé à la « Pierre le Bigaut » et à quelques concentrations.

Au mois de juillet, nous avons également effectué une sortie au lac de Guerlédan avec l'ascension de la côte de Mur-de-Bretagne, suivi d'un pique-nique au bord du lac, avec nos conjointes, ceci dans une ambiance conviviale.

Nous avons organisé une sortie pour le Téléthon le samedi après-midi. Cette sortie était ouverte à tous.

Toutes personnes qui seraient intéressées pour nous rejoindre au club seront les bienvenues.

Pour tout renseignement, veuillez appeler au 06 89 60 21 24

Le bureau



LA BOULE BRETONNE GOUDELINAISE

Depuis le 3 septembre 2022, jour de l'assemblée générale, La Boule Bretonne goudelinaise ne cesse de s'agrandir, et compte aujourd'hui 81 adhérents (70 adultes et 11 enfants).

Les boulistes sont au rendez-vous lors de nos manifestations : les 24 & 25 septembre, une centaine de joueurs s'est déplacée, et la dernière compétition s'est déroulée le 15 octobre (premier concours d'hiver), 37 doublettes.

Le championnat d'hiver va également commencer. Cette année, nous engageons 5 équipes, dont une exclusivement féminine. Nous sommes ravis de voir notre association se développer ainsi et serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Vous êtes toutes et tous les

bienvenus !

Les entraînements se font le mercredi à partir de 18h au boulodrome (5€ l'adhésion pour l'année).

La Boule Bretonne Goudelinaise voudrait également rendre un hommage à Jacqueline Taylor dite « Jackie », décédée brutalement le 16 octobre. Jackie était une personne très souriante, toujours prête à se rendre utile au sein de l'association, une merveilleuse personne !



Gagnants du 25 septembre



Gagnants du 15 octobre

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Au mois de juin dernier, le théâtre pour enfants devait clôturer sa saison par un spectacle à la salle des fêtes devant les familles et les amis de nos chères têtes blondes.

Tout était au point : la bande son finalisée, les textes bien appris et les costumes pour chacun des participants. Malheureusement, la COVID a pointé le bout de son nez : chez les acteurs dans un premier temps et plus tard, moi-même, Christian MORICE, affecté également par le virus.

Nous avons donc été dans l'obligation d'annuler cette belle fête de clôture. Nous nous en excusons auprès des enfants, mais également auprès des proches de tous les participants.

En septembre dernier, la probabilité de reprise d'une nouvelle année théâtrale pour les enfants de CM1 et CM2 laissait présager un effectif de 24 enfants maximum contre 26 participants l'an passé.

L'arrêt de deux de nos bénévoles pour raisons personnelles, ne nous permet pas de repartir. Cathy RAOULT, Laurent COURCOUX et moi-même remercions tous les enfants pour leur implication pendant toute cette période, et nos remerciements pour les nombreux parents qui se sont impliqués également, pour le bien de tous les enfants.

Christian MORICE



LES TRÉTEAUX DE L'ISLE



Cette année, notre choix de pièce s'est porté sur une comédie policière en 3 actes de Vivien LHERAUX : « A grands coups de poêle »

Résumé : Ce soir, MARIE et ARNAUD ont prévu de fêter leur anniversaire de mariage en famille. Mais lorsque l'on a quelque chose de grave, de très grave même, à se reprocher, et que la police s'installe dans l'appartement d'en face pour nous observer aux jumelles, il y a de quoi s'inquiéter non ?

Ce qui devait être une tranquille réunion familiale, se transforme vite en soirée complètement déjantée !

Tous les 7 acteurs et actrices répètent sans relâche depuis début septembre pour assurer nos spectacles sur GOUDELIN en Janvier et en Mars prochain.

Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous donner de plus amples renseignements via la presse locale.

D'ici là, toute la troupe des TRÉTEAUX DE L'ISLE se joint à nous pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2023.

**Pour la troupe,
Laurent COURCOUX et Christian MORICE**



GOUDELIN/PLOUHA TENNIS DE TABLE

Les dirigeants de Goudelin-Plouha TT, autour de leur présidente, Sabine LE GUYADER, ont le sourire en ce début de saison ! Un effectif qui a pratiquement doublé par rapport à la saison dernière (une quarantaine de licenciés, et des résultats plus que probants.

Le club enregistre notamment des mutations de plusieurs compétiteurs venant de St-Quay-Portrieux et du COP Plouha.

Ainsi la formation 2 en D2, et la 3 en D3, devraient accéder à l'échelon supérieur en seconde phase.

Gwenn BOZEC, qui fut entraîneur du club dans les années 95, a retrouvé le chemin de la salle de Goudelin : Chaque vendredi, pour le bonheur des nouveaux adhérents, la conseillère technique du comité 22 de ping, initie à répondre aux facéties de la petite balle de 3 grammes. Les effectifs

en hausse ont permis d'ouvrir ce créneau de perfectionnement.

Entraînements les mercredis et vendredis, de 18 h à 20 h, dans la salle des sports de Goudelin.

Mathéis CHAPIN, l'un des jeunes joueurs méritants du club, a participé à un stage à Hennebont, l'un des clubs phares en France.

Le club de GOUDELIN/PLOUHA a contribué financièrement à ce stage.

**Contact : Sabine Le Guyader,
tél. 06 32 79 67 59.**



Le 3977 est le numéro national dédié à lutter contre les maltraitements envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap.

Ce numéro est accessible du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi et dimanche de 9h à 13h et de 14h à 19h.



SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE

Pour sa première année d'existence, notre association peut être assez satisfaite de son bilan. En effet, le nombre d'adhérents est passé de 17 à 28 et les activités proposées se sont diversifiées, à l'initiative du Président Patrick Mourier et de son épouse, Evelyne.

Au printemps, 2 sorties locales en journée ont été organisées :

- Le 2 avril, un groupe de 10 personnes s'est rendu au musée de St Marcel (Morbihan) sur la guerre 39/45. En chemin, un arrêt au Bodéo a permis de découvrir et d'admirer les riches peintures de l'église.

- Le 10 juin, 14 personnes se sont déplacées à St Thélo puis à Uzel : culture du lin, filage, tissage et conditionnement des toiles si particulières ayant fait la richesse de la région et sa renommée de par le monde. Le groupe a été enchanté par les explications et les démonstrations de la guide, par la multitude d'outils rassemblés dans d'authentiques maisons de marchands (un écho particulier à nos filandières goudelinaises du passé)

Le point d'orgue des activités de l'année aura été le voyage en Alsace et dans les Vosges, organisé du 3 au 11 septembre près de Munster. 15 adhérents y ont participé, intéressés par le programme

proposé, alliant l'histoire (sites de guerre 14/18 sur la ligne des crêtes : l'Ambulance Alpine, le Chêne Millet, le Collet du Linge, Le Vieil Armand, la Tête des Faux...) et le patrimoine : l'écomusée d'Alsace près de Botwiller, la Cité du Train et le Musée de l'Automobile de Mulhouse, Colmar, la cité fortifiée de Ricquewhir, Turkheim et sa cave viticole, la maison d'Albert Schweitzer, l'église rose de l'Emm, le musée de la schlitte et du bois ... Sans oublier 2 randonnées pédestres, le marché de Munster et la gastronomie : repas (inoubliables !) dans des fermes auberges authentiques.

De l'avis de tous, le programme de ce voyage était particulièrement équilibré entre histoire et patrimoine, et a ravi les participants.

Un moment convivial, organisé le 8 octobre à Kerverder, a permis de réunir presque tous les adhérents pour une restitution en images de tous les temps forts de ce voyage et aussi des éditions précédentes.

De nombreuses pistes de travail sont lancées pour l'année à venir : exploitation et publication des recherches historiques effectuées en particulier par Roland Saintrond et Patrick Rhumeur sur divers thèmes (les moulins, les lavoirs, l'agriculture et son évolution, les vieux métiers, les personnes célèbres, les soldats de Napoléon, les réfugiés pendant la guerre

39/45...par exemple.), des sorties découvertes à la journée, et un voyage dans la Meuse et la Moselle, près du lac Madine, dans le Parc Régional de Lorraine, en juin 2023 qui est déjà esquissé.

Les membres de l'association seront présents au marché de Noël le dimanche 18 décembre et vous proposeront diverses friandises de saison ainsi que des livres d'occasion (idées de cadeaux)

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

L'assemblée générale se déroulera le samedi 7 janvier 2023, au Club House, des précisions complémentaires vous seront communiquées par voie de presse.

En cette fin d'année, Le Président et les membres de l'association « Sur les Chemins de l'histoire » vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023 : paix, sérénité et santé pour chacun de vous.

**Pour l'association : Marie Catherine
LE BONHOMME**



LA RENTRÉE AU VOLLEY CLUB DU LEFF

Cette nouvelle saison a très bien débuté avec 8 nouvelles recrues dans les équipes jeunes et quelques unes en séniors également. Les effectifs sont donc en nette hausse dans notre association cette année.

Au niveau départemental, nous avons 2 équipes FSGT, une équipe sénior féminine, une équipe M13 féminine et 2 équipes M15 (féminine et masculine).

Nos M18 joueront en régionale cette saison, une première expérience du jeu à 6 pour ces demoiselles.

Le club a renouvelé sa participation lors du week-end du Téléthon avec un tournoi familial le vendredi 2 décembre à la salle omnisports de Goudelin.

Pour tout renseignement : vcleff@clubeo.com ou 06.60.96.19.33



PASS ENGAGEMENT

pour les jeunes Costarmoricains de 16 à 25 ans

Qu'est-ce que c'est ?

Le Pass'Engagement propose aux jeunes de s'engager bénévolement dans une association costarmoricaine ou un centre social sur une action visant à rendre service aux personnes (solidarité, jeunesse, personnes âgées, aide aux devoirs...). En échange de cet engagement (2 heures minimum par semaine), un financement est accordé pour soutenir un projet personnel et/ou professionnel octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €.

Quels sont les bénéficiaires ?

Les jeunes de 16 à 25 ans, quelle que soit leur situation, domiciliés sur le territoire des Côtes d'Armor depuis plus de 6 mois (*jeunes issus du territoire et/ou justifiant d'une adresse dans les Côtes d'Armor*).

Quelles sont les démarches ?

Le dossier de candidature est à télécharger ci-dessous, ou à retirer à la Maison du Département de votre territoire. Une fois le dossier dûment renseigné, accompagné des pièces demandées, le jeune devra l'adresser au référent de la Maison du Département de son territoire. Suite au dépôt de dossier, un entretien sera proposé à tout postulant éligible au dispositif.

Dossier de candidature à télécharger sur cotesdarmor.fr ou caf.fr

Plus d'informations : cotesdarmor.fr/pass-engagement

Le Pass'Engagement

Un dispositif pour les 16-25 ans



Découvrez le monde associatif à travers l'engagement bénévole et bénéficiez d'un coup de pouce pour réaliser ton projet !

USG

Après une saison plutôt compliquée au point de vue sportif, le club va de l'avant en ce début de saison.

Anthony Curtis est le nouvel entraîneur général du club. Arrivant de Lézardrieux, il souhaite apporter un nouveau souffle au club. Trois mois après sa prise de fonction, le club joue les premiers rôles en Régionale 3 et a joué un cinquième tour de coupe de France face au Stade Pontivyen. Un parcours historique, où le club a pu jouer deux fois à domicile (au 4ème et au 5ème tour) et ce, devant plus de 500 personnes.

L'équipe B, coachée par Nicolas Le Digarcher et Yannick Menguy, joue elle aussi les premiers rôles dans son championnat de deuxième division de district.

L'équipe C, toujours coachée par le séduisant duo Emmanuel Vincent et Guillaume Salliou, espère accrocher un maintien assez rapidement en 3ème division.

Quant aux Vétérans, le plaisir de se retrouver le dimanche matin reste intact, et il est toujours possible de rejoindre l'équipe !

Nouveauté cette saison et non des moindres, le club recrée une équipe féminine senior, chose qui n'avait pas été faite depuis plus de 30 ans. Une vingtaine de jeunes femmes composent cette équipe qui aura à cœur de porter haut les couleurs de la commune. Le club se réjouit

de compter une équipe supplémentaire dans son effectif.

L'école de foot continue de grandir, elle passe de 65 à 80 joueurs. Le club a également créé une équipe U16, coachée par Yves Marquier, Ilan Le page, Yohann Le Jalu et Yvan Le Berre.

C'est donc une association qui continue de grandir, saison après saison, et qui, chaque dimanche, représente fièrement la commune, avec peu de moyens mais avec beaucoup d'envie, où les dirigeants et bénévoles ne comptent pas leurs heures et prônent de belles valeurs comme l'abnégation et l'envie de se surpasser, le tout dans la bonne humeur et le respect.

Côté animation, le club compte organiser une vente de saucissons pour cette fin d'année ainsi qu'un repas en février prochain, sans oublier la fameuse « Nuit de la Saucisse » en juin prochain, qui clôturera la saison.



ASSOCIATIONS :

Si vous organisez des festivités et/ou événements, transmettez vos affiches (en fichier pdf) à l'Office du Tourisme

Falaises d'Armor par mail : contact@falaisesdarmor.com pour diffusion sur le territoire.

CHANTIERS D'INSERTION

Les Chantiers Leff Armor

À vos côtés vers l'emploi !



L'accompagnement : une vocation

Autres sollicitations occasionnelles

Les agents Chantiers Leff Armor peuvent également être sollicités par d'autres services de la collectivité pour des "coups de mains" occasionnels mais tout aussi intéressants (montage d'exposition, rencontre avec les artistes...)

- ✓ Service culturel
- ✓ Service économique
- ✓ Service développement sportif
- ✓ Service touristique



Les Chantiers ont pour vocation d'accompagner les personnes sur leur projet professionnel, vers un emploi et résoudre les freins périphériques. La capacité d'accueil du chantier est actuellement de 21 agents maximum.

3 équipes composent les chantiers de Leff Armor :

L'équipe de Lanvollon et de Châtaudren interviennent sur l'entretien des espaces naturels : sentiers de randonnées, VTT, débroussaillage, tronçonnage, entretien petit patrimoine bâti tels que les lavoirs et autres à la demande des communes.

L'équipe de Lanrodec intervient sur l'Environnement-Bâtiment : entretien du site de l'EPIDE (paysage) ; débroussaillage et tronçonnage, construction de petits murs, entretien des cimetières, passerelles en bois... à la demande des communes.



FRANCE SERVICES

dans vos démarches administratives



France services

Itinérance France services : permanences dans votre commune



Retrouvez le planning sur www.leffarmor.fr rubrique France services ou prenez rendez-vous au 06 75 47 30 57

Maisons France services :

Plélo - 02 96 79 53 53

Lundi 10h-16h / Mardi & jeudi : 9h-12h / Mercredi : 10h-12h et 14h-18h / Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Plouha - 02 52 70 09 90

Lundi 10h-17h / Mardi & jeudi : 9h-12h et 14h-19h / Mercredi : 9h-17h30 / Vendredi : 9h-12h et 14h-17h / Samedi : 9h-12h



ALINEA :

Numéro d'appel GRATUIT 3114 accessible 24h/24 et 7j/7

Dispositif national de veille et d'accompagnement des proches endeuillés par le suicide qui peuvent être accompagnés téléphoniquement par des professionnels de santé

Souffrance
Prévention
du suicide

C'EST LE MOMENT
D'APPELER

3114

24h/24 - 7j/7
Écoute professionnelle
et confidentielle

Ministère de la Santé
Solidarité et Santé
00000000

La Cité des Métiers des Côtes-d'Armor : un lieu d'accueil et d'information à votre disposition !

Nous pouvons vous renseigner sur ces principales thématiques, avec une information adaptée et personnalisée sur tous les questions en lien avec la vie professionnelle : les métiers, les formations, la recherche d'emploi, le changement de vie professionnelle et

la création d'activité.

Quel que soit votre âge, votre niveau de formation ou votre situation professionnelle : nous vous accueillons gratuitement à la Cité des Métiers !

Un lieu : lieu de ressources documentaires et multimédia, de rdv avec un conseiller à la vie professionnelle et d'événements : 6 rue Camille Guérin à Ploufragan - 02 96 76 51 51

Un bus : le bus des Métiers, un service délocalisé pour venir à la rencontre des costarmoricains en se déplaçant

dans le département. Ouvert à tous, gratuit et sans rdv.

Ce bus passera sur le territoire de Leff Armor Communauté, au printemps.

Un site : des ressources en ligne et la programme du mois de la Cité des Métiers et du bus. <https://citedesmetiers22.fr/>

Un programme différent tous les mois avec des événements, des forums, des rencontres, des informations collectives, conseil individualisé...

la cité des Métiers

des Côtes d'Armor

MUTUELLE JUST



Une Mutuelle intercommunale pour tous !

Découvrez les **permanences** proches de **chez vous** !

- Lanvollon**
 Les lundis :
 - 7 et 21 novembre
 - 19 décembre
 de 9h à 12h, Moulin de Blanchardeau, salle des permanences
- Plouha**
 Les mardis :
 - 18 octobre
 - 8, 22 et 29 novembre
 - 13, 20 et 27 décembre
 de 14h à 17h à la Maison France Services, avenue Laennec
- Châtelaudren**
 Les mercredis : 19 octobre - 2, 9, 23 et 30 novembre - 14, 21 et 28 décembre
 de 14h à 17h au Centre de la Solidarité Départementale, 8 rue des Écoles

Prenez rendez-vous sur just.fr dans la rubrique « nos agences » ou au

0 809 546 000 Service gratuit + prix appel



ALLO'TAD
TRANSPORT A LA DEMANDE
Leff Armor communauté

BÉNÉFICIAIRES :

Réservé aux habitants de la Communauté de communes :

- Personnes sans véhicule ou permis de conduire
- Personnes dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente

Ne sont pas pris en charge : les transports médicalisés, les urgences médicales, les groupes de plus de 4 personnes.

TARIFS :

Déplacement sur le territoire : **3€** / pers / trajet = **6 €** Aller-retour
 Déplacement hors territoire : **4€** / pers / trajet = **8 €** Aller-retour

Déplacements hors territoire/ exclusivement vers les villes de Guingamp/ Paimpol/ Plérin et Saint-Brieuc pour des rendez-vous médicaux au sein d'un centre hospitalier ou chez un **professionnel de santé libéral du secteur médical ou paramédical** sont autorisés.

JOURS DE FONCTIONNEMENT :

- Lundi: 8h30 à 13h00
- Mardi: 08h30 à 19h30
- Mercredi: 8h30 à 19h30
- Vendredi: 8h30 à 19h30
- Samedi: 8h30 à 13h00

COMMENT S'INSCRIRE :

- Adhésion au service auprès de la mairie du domicile ou à la **Communauté de communes**.
- **Réservation** : appeler la Centrale de Mobilité au **0 810 22 22** la veille avant 12h00.
- **Communes desservies** : Boqueho, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel, Châtelaudren-Plouagat, Cohiniac, Saint-Fiacre, Commenech, Tréverec, Coudellin, Lannebert, Tremeven, Lanvollon, Lanrodec, Le Fouët, Le Merzer, Pléguen, Pielo, Pierneuf, Plouha, Plouvara, Pludual, Pommerit-Le-Vicomte, Saint-Gilles-Les-Bois, Saint-Péver, Trégomeur, Tréguidal, Tressignaux.
- **Limite maximale** : 12 trajets (soit 6 aller-retours) mensuels.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Accueil des enfants de 0 à 3 ans au sein de deux maisons de la petite enfance :

- Tressignaux
- Plouagat

Lien pour le clip «Essentielles» des Assistantes maternelles de Leff Armor :

https://youtu.be/_CAvDfNsPU



PÉRISCOLAIRE ÉCOLE PUBLIQUE

Sandrine Leclere a rejoint l'équipe du périscolaire en septembre : elle assure la surveillance des petits à la cantine et dans leur cour de récréation le midi et la garderie le soir avec Suzon et Sylviane.



Sa bonne humeur et son dynamisme lui ont permis de rapidement s'intégrer au groupe et de s'adapter aux nouvelles missions qui lui sont confiées.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Le temps périscolaire permet aux enfants de s'aérer : se côtoient petits groupes de

bavardage ou jeux collectifs, coloriage pour les plus jeunes ou jeux de société pour les accros du « Loup Garou » !

Sur la base du volontariat, les plus grands ont répété une chorégraphie sur la chanson de Mariah Carey « All I Want for Christmas Is You », qu'ils présenteront lors de la soirée illuminations, le jeudi 15 décembre : soyez nombreux à venir les encourager !

Et comme le démon de la danse s'est emparé d'eux...pour Halloween...sorcières et sorciers ont fêté le dernier jour d'école avant les vacances de la Toussaint, sur des rythmes...endiablés !



ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

La reprise de l'école, en septembre, s'est très bien passée. Petits et grands sont prêts pour de nouveaux projets.

Comme tous les ans, nous avons défini un projet, qui sera le fil rouge de notre année scolaire. Cette année, nous allons voyager dans le temps avec nos élèves. A chaque période de l'année, nos élèves plongeront dans une période historique différente. Ce sera l'occasion de découvrir, à travers la littérature de jeunesse et des documentaires, la vie à ces différentes époques. Mais ce thème sera aussi décliné en EPS, en arts visuels, en découverte du monde...

En ce début d'année, c'est le temps des dinosaures que nous avons exploré.

En novembre, les élèves de la classe de CM1-CM2 se sont déplacés au Petit Echo de la Mode pour assister au spectacle de danse contemporaine « Murmurations ou le plongeon des étourneaux » de la com-

pagnie Léa. A partir d'une mise en miroir de murmurations d'oiseaux, avec en appui des images projetées en fond de scène, trois artistes et danseuses déambulaient, ondulaient aux sons d'appeaux imitant les oiseaux, exprimant ainsi un langage artistique, une certaine idée de la douceur et de l'écoute.

Ce fut une réelle découverte pour beaucoup d'élèves, peu enclins à ce genre de chorégraphie de danse moderne, minutieusement orchestrée et millimétrée. Un travail de restitution de l'œuvre sera consacré de retour en classe.

Le 11 Novembre, dans le cadre de la commémoration de l'Armistice de la fin des combats de la Grande Guerre, beaucoup d'élèves de la classe de cours moyen de l'école publique, s'étaient donné rendez-vous au monument aux morts de la commune.

Afin de rendre hommage aux soldats tombés au combat, en consultant un ouvrage de la classe, retraçant la vie des poilus de la commune, les écoliers eurent à cœur



Les élèves de PS-MS ramassent les pommes avant de les couper pour faire de la compote.

de lire quelques-uns des portraits de ces enfants soldats goudelinais, morts pour la France. Pour appuyer leur lecture, à leurs pieds, s'offraient à la vue des spectateurs de la cérémonie, la reproduction des visages des soldats, et leur nom, sur des panneaux construits à cet effet. Ceux-ci seront provisoirement plantés et affichés devant la salle des fêtes de la commune, comme support de mémoire à la vue des passants.

Chez les plus petits, l'automne est l'occasion de découvrir la pomme dans tous ses états ! Récolte de pommes dans le jardin de l'école et réalisation de la compote de pomme chez les PS-MS.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe enseignante



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE GOUDELIN :

Un nouveau bureau pour l'Amicale Laïque

C'est au mois d'octobre 2022 qu'une nouvelle équipe, composée de 7 parents, a intégré l'Amicale Laïque, association des parents d'élèves de l'école publique de Goudelin.

Dès les vacances d'automne a été proposée aux familles, une vente solidaire de chocolats avec « Initiatives Saveurs ».

Par la suite, les enfants de l'école ont participé au Téléthon puis une vente de sapins de Noël a été organisée.

L'équipe, pour financer les projets des enseignants, a programmé différentes actions tout au long de l'année scolaire : festivités de



Les élèves de GS-CP et CE1-CE2 présentent leurs réalisations plastiques autour des dinosaures.



Les élèves de CM1-CM2 au Petit Echo de la Mode assistent au spectacle Murmurations



Les élèves de CM1-CM2 à la cérémonie du 11 Novembre

Noël (spectacles pour les enfants, cadeaux pour les classes, un livre offert à chaque enfant, marché de Noël...), chasse à l'œuf (le 9 avril 2023), kermesse (le 25 juin 2023) et encore d'autres surprises...dont notamment le retour de la « randonnée gourmande » le 14 mai 2023, évènement goudelinais dont le succès a été grandissant au cours de ses trois dernières manifestations.

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque espère vous voir nombreuses et nombreux lors de ces différentes actions et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Si vous êtes intéressé(e) par les manifestations, ou si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter, par mail à l'adresse suivante : al.goudelin@hotmail.com ou au 06.27.15.21.67



En partant de la gauche, en haut : Rebecca Dasriaux, coprésidente, Adeline Le Cam, secrétaire adjointe et Béatrice Leporcq Demanasse, présidente adjointe.

En bas : Doriane Le Forestier, trésorière adjointe, Anne Goude, secrétaire, Morgane Le Guilloux, coprésidente et Julien Ellien, trésorier.



Le Bureau et les enseignants

APEL ECOLE NOTRE-DAME DE L'ISLE

Après une très belle Fête des Enfants le samedi 18 juin dernier, et donc des vacances bien méritées pour les parents aussi, l'Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Notre-Dame de l'Isle s'est rapidement remobilisée dès le début du mois de septembre. En effet, pour s'assurer un bon fonctionnement, l'association a intégré de nouveaux parents désireux de s'investir dans l'école et de créer du lien avec les autres parents.

L'APEL a alors rapidement organisé son désormais traditionnel vide-greniers du dernier

dimanche de septembre. Contrairement à l'année dernière, la météo très capricieuse du jour (pluie et vent) aura un peu gâché ce temps fort pour nous. Ce n'est pas grave, notre moral n'a pas été entamé, et nous renouvellerons cet évènement dès l'année prochaine !

Pour préparer les fêtes de fin d'année, la vente de saucissons de cet automne a connu encore un formidable succès. Cette année, les familles ont vendu près de 1 700 saucissons aux différents saveurs. Cela donne un peu de travail aux bénévoles pour préparer les commandes ! Cette opération est un véritable succès depuis plusieurs années !

Enfin, l'association est heureuse d'annoncer que grâce aux opérations menées ces 3 dernières années, elle a pu financer le remplacement de la structure de jeux sur la cour. Son installation est prévue fin novembre... Les petits vont être ravis !!!



Les parents d'élèves, pour financer les nombreux projets de l'équipe pédagogique, se sont programmés différentes ventes et manifestations pour cette année scolaire : cadeaux de Noël aux classes, théâtre avec les Tréteaux de l'Isle qui remonteront sur les planches à Goudelin (21 et 22 janvier puis 18 et 19 mars), repas plateau raclette à emporter, loto, fête des enfants...

En attendant de vous revoir nombreux aux différentes manifestations de l'école, n'oubliez pas de prendre soin de vous et de vos proches. Très belles fêtes de fin d'année.

La Présidente, Aline JONES, et toute l'équipe de l'APEL



ECOLE NOTRE-DAME DE L'ISLE

La première période de l'année est comme traditionnellement, passée à une allure folle. Après avoir accueilli de nouveaux collègues : Emmanuelle (enseignante), Maurine (ASEM) et Eddy (AESH), nous nous sommes rapidement mis au travail ! En effet, le thème retenu pour cette année, « Plongeons dans l'Histoire », étant très dense, nous avons du pain sur la planche !

Nous avons très tôt participé à notre premier temps fort de l'année, à savoir notre célébration de rentrée. Nous avons, cette année, pu la vivre tous ensemble, les plus petits en compagnie des plus grands, pour réellement faire communauté ! Nous avons évoqué le chemin que nous allons suivre toute l'année, mais aussi celui que tous nos ancêtres ont parcouru. Nous avons évoqué les projets respectifs des classes sur notre thématique d'année.

Ce premier temps fort en a appelé un second très rapidement : notre rentrée sportive avec l'opération « Ma rentrée avec l'UGSEL ». Cette année, et pour nous préparer aux Jeux Olympiques 2024 à Paris, nous avons mis en place le jeu « Affiche tes JO ». Tous les enfants de l'école, répartis en 10 équipes, ont dû retrouver les pièces d'un puzzle représentant les différentes affiches (historiques) des JO passés. Un beau moment de partage, de coopération et de solidarité !

Afin de faire entrer encore plus vite les plus petits dans l'Histoire, une mascotte, Pop le dinosaure, est arrivé en classe maternelle. Elle a invité, avec son ami Loup (mascotte des GS-CP), tous les élèves des deux classes à participer à un beau séjour découverte de deux jours dans le Morbihan. Au programme : la visite du Château de Suscinio ainsi que celle du Parc de la Préhistoire à Malansac. Même si la météo a été un peu capricieuse, les enfants sont revenus ravis de leur périple au cœur de la Préhistoire !

De leur côté, les CM ont préparé la traditionnelle rencontre balle ovale (qui n'avait pas eu lieu depuis 2018). Bien leur en a pris, puisqu'ils y ont brillé, tant par leur comportement sur le terrain (fair-play, solidarité...),

que par le Haka Goudelinais préparé à l'école, que par les résultats sportifs. En effet, les deux équipes engagées sur cette rencontre ont gagné presque tous leurs matches. Félicitations à eux ! Les vacances de la Toussaint sont arrivées rapidement...bien méritées pour des élèves qui commençaient à fatiguer...

La fin d'année approche à grands pas. Avec tous les acteurs de la communauté éducative, nous nous sommes préparés activement pour vivre un beau temps de l'Avent durant lequel les élèves ont participé à une journée Arche de Noël (grande journée où tous les élèves de l'école, petits et grands mélangés, vivent des ateliers sur le thème de Noël), et à une célébration... De beaux moments en perspective pour finir 2022, en attendant les nombreux projets du premier semestre 2023 !

Pour conclure, toute la famille de l'Ecole Notre-Dame de l'Isle se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, et une très belle année 2023 à venir !

Anthony PIROU
Chef d'Etablissement
Ecole Notre-Dame de l'Isle GOUDELIN



DES PROJETS BIEN AU-DELÀ DES AILES DE NOTRE OISEAU-LYRE !

Depuis l'été, de nombreux projets intergénérationnels, d'animation, de rencontres ou de partages artistiques ont été imaginés...et planifiés.

- En juillet et août, exposition « Breizh et Mer » de Christophe Riou : natif de Paimpol, fils et petit-fils de marin, Christophe, Goudelinais d'adoption, s'est découvert une passion à l'âge de 16 ans, grâce à un kit de peinture offert à Noël. Depuis trente-cinq ans, l'artiste ajoute chaque année quelques œuvres à sa collection, un regard sur la nature essentiellement, entre terre et mer. 22 d'entre-elles, acryliques sur bois et sur toile, ont été . Depuis peu, Christophe décore, à la demande, des coffrets à jouets personnalisés.

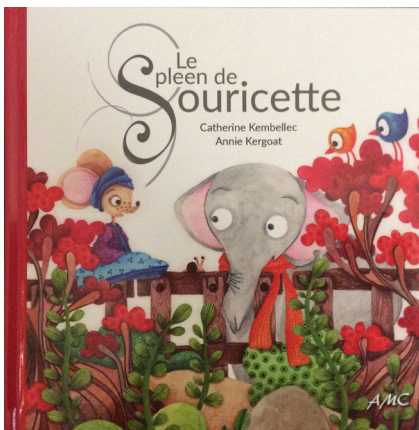


- Du 6 septembre au 8 novembre, le club photo de Ploumagoar, Regard objectif, représenté par son co-président, Allain Perrot, a exposé sur le thème « expressions et proverbes » : 40 clichés qui représentent, par l'image, des proverbes ou citations de la vie courante. Le public devait retrouver des expressions telles que : « être au bout du rouleau », « couper l'herbe sous le pied », « poser un lapin », « mettre de l'eau dans son vin », etc..



En cours d'année 2023, l'association devrait exposer à nouveau, sur un thème différent, peut-être la « musique » ou le « cinéma ».

- Vendredi 25 novembre, soirée contée, animée par Catherine Kembellec...reportée à trois reprises en raison du contexte sanitaire : soirée familiale intergénérationnelle pour un joli moment de poésie et d'imagination...



- Tous nos artistes qui ont déjà exposé (et tous ceux qui le souhaitent), ont été sollicités pour exposer sur le thème de NOËL : cette exposition «Regardons Noël», reflet de leur regard personnel sur Noël, se déroulera de début décembre à mi-janvier 2023 : l'occasion de découvrir...ou redécouvrir nos talents locaux, mais aussi de faire vivre l'esprit de Noël dans ce partage d'expériences et d'amitié...

- Le vendredi 13 janvier 2023, soirée de vernissage avec, animée par Laurent Lefebvre, collectionneur et biographe de Jaber Al Majoub, peintre et sculpteur d'art brut singulier tunisien (décédé en 2021, dont un fond d'œuvre se trouve actuellement au centre Beaubourg de Paris et qui a été exposé dans de nombreux musés nationaux) : quelques unes de ses œuvres ou reproductions seront exposées. Si les enseignants le souhaitent, Laurent Lefebvre se propose de faire découvrir cet artiste singulier et méconnu aux élèves des écoles primaires.



- Expositions de peinture sur la nature, sur une proposition de Martine Le Roux-Huet et d'aquarelles de M. Huet (en lien avec Sophie, la professeure de l'école de peinture de Pabu)

- Nous attendons de nouvelles rencontres littéraires et artistiques, souhaitées par des auteurs ou artistes ayant apprécié notre médiathèque.

- Retour des animations autour du tablier

de lecture...avec de nouvelles histoires pour les tout petits !

- Contacts suivis et répétés de Sylviane, avec Fabien Delettres (auteur du livre « Tout est bon dans le breton », lors de séances de dédicaces à Guingamp : https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/fabien-delettres-un-petit-gars-de-guingamp-parmi-les-stars-a-paris_42397320.html. Malgré sa nouvelle vie de chroniqueur chaque matin sur « Virgin Radio », ses participations aux émissions de Cyril Hanouna et toutes ses activités d'animations parisiennes, il se dit partant et très heureux de rencontrer prochainement les élèves des deux écoles primaires : ce serait une opportunité incroyable pour notre commune !



Notre groupe de bénévoles (Cathy Raoult, Agnès Lucas, Josiane Raoult, Christian Morice, Marie-Claire Sehan, Valérie Le Hegarat, Michèle et Fabrice Pipart) s'est étoffé cet été en accueillant Martine Milon et sa sœur Chris : avec Sylviane, notre animatrice bibliothèque, c'est un réel plaisir de faire vivre la médiathèque au travers de projets et d'idées toujours plus innovants chaque année, grâce à ce dynamisme, cette fraîcheur de pensée et ce goût pour la découverte qu'ils déploient tous et qui les motivent, pour déployer les ailes de notre Oiseau-Lyre...bien au-delà de notre commune !



Jean-Louis Vaudoyer a écrit : «Les projets sont les promesses que l'imagination fait au cœur» : un très grand merci à tous les bénévoles, pour leur énergie, leur disponibilité, leur envie de partager, qui font que tous ces projets aboutissent et rendent notre « Oiseau-Lyre » accueillant, pédagogique, ouvert et chaleureux.



Chères Goudelinaises, Chers Goudelinais

Comme toute association, nous avons connu 2 années difficiles, mais par chance, nous avons débuté 2022 d'une très belle manière.

En effet les jeunes de la commune aiment perpétuer les traditions, et le 26 mars, nous avons pu organiser l'élection de « Miss Goudelin ».

Nous avons cette année 5 candidates : Andréa HELLO, Lisa Le DOUX, Ysore LAOUENAN, Axelle DERET et Iliona DHENNIN.

Nos majestés 2022 sont :

Reine, *Iliona Dhennin*,
1ère demoiselle d'honneur, *Lisa Le Doux*
2ème demoiselle d'honneur, *Andréa Hello*.

Un grand merci aux 5 prétendantes ainsi qu'à tous les jeunes nés en 2004, pour avoir participé à cette manifestation.

Ensuite le traditionnel motocross du week-end de Pâques, a été une nouvelle fois un grand succès : plus de 2 000 personnes sont venues profiter du spectacle sous un soleil radieux !

Si ce rendez-vous sportif et convivial a été une nouvelle fois un

grand moment, c'est évidemment grâce à une très bonne relation entre le moto-club de Goudelin/Le Merzer et le comité des fêtes...mais aussi, et nous tenons à les remercier chaleureusement, grâce à nos nombreux bénévoles.

Les 9, 10 et 11 juillet, nous avons, comme tous les ans, participé aux festivités du Pardon de l'Isle, si cher à nos Goudelinais.

Le comité a, dans un premier temps, collaboré à la soirée du samedi soir à la chapelle.

Le dimanche nous avons une nouvelle fois organisé la brocante, qui attire de plus en plus de chineurs, et enfin le lundi, pour clôturer le Pardon, la baignade des chevaux suivie du magnifique défilé de nos majestés.

Cette année encore, nous avons été présents pour le Téléthon le 2 décembre et enfin pour clore l'année, nous organisons une nouvelle fois le réveillon de la Saint Sylvestre.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année et tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2023 !

Le Comité



« Pas de gaspillage papier à Leff Armor
Communauté : la publicité, c'est uniquement
pour ceux qui veulent »

Les autocollants « OUI PUB » sont à retirer en mairie
Leff Armor est l'un des 15 territoires pilotes en France

OUI
PUB

IMPRIMÉS
PUBLICITAIRES
ACCEPTÉS

RECETTES BRETONNES DE FÊTES

Saint-Jacques à la vanille et citron

Sources : Katell @ Recettes Bretonnes

Ingrédients :

- 12 noix de Saint-Jacques
- 4 gouttes d'extrait de vanille
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive

Instructions :

Passez les noix de St-Jacques dans de l'eau froide pour bien les nettoyer.

Déposez-les sur une feuille d'esuie-tout pour bien absorber l'excédent d'eau.

Disposez-les au réfrigérateur dans un plat recouvert de film alimentaire pendant 1/2 heure afin que leur chair se raffermisse.

Ensuite, découpez très finement les St-Jacques en lamelles avec un couteau bien aiguisé.

- Quelques pincées de fleur de sel de Guérande
- Du jus de citron
- Du poivre

Étalez-les côte-à-côte sur vos assiettes (en leur donnant une forme ronde ou rectangulaire selon vos envies) : arrosez d'huile d'olive mélangée avec l'extrait de vanille, d'un peu de jus de citron et parsemez-les de fleur de sel de Guérande et poivre blanc.

Décorez avec quelques feuilles de roquette ou de mâche.

Servez avec une tranche de pain frais



Chapon au vin jaune et morilles

Sources : Paysan Breton

Ingrédients :

- 20 g beurre demi-sel moulu
- 30 g crème fraîche épaisse
- 40 g morilles
- 1 échalote

Instructions :

La veille, réhydratez les morilles dans l'eau tiède (ou utilisez des morilles fraîches)

Le lendemain, les égoutter, puis faire réduire le jus de trempage pour obtenir un jus bien parfumé.

Faire suer les morilles dans le beurre. Réservez.

Découpez le chapon. Assaisonnez les morceaux.

Portez à ébullition 35 cl d'eau et le cube de bouillon de volaille.

Faire colorer légèrement les morceaux de chapon dans un peu de beurre avec l'échalote ciselée puis déglacez avec le vin jaune. Bien gratter les sucs de cuisson. Ajoutez le bouillon de volaille et la réduction du jus de trempage des morilles.

- 1 chapon
- 15 cl vin jaune
- 1 bouillon de volaille
- Sel, poivre

Laisser cuire à feu très doux pendant 1 h.

Lorsque la volaille est cuite, égouttez les morceaux, les disposer dans un plat et gardez au chaud.

Réduire le jus de cuisson jusqu'à obtenir une sauce un peu épaisse.

Si la sauce semble trop liquide, réalisez un roux (faire fondre 50g de beurre, ajoutez 50g de farine, cuire au moins 5 min sur un feu doux pour obtenir un aspect granuleux). Ajoutez petit à petit ce roux à la sauce en mélangeant, jusqu'à obtenir la consistance désirée. Ajoutez la crème fraîche, bien mélanger, puis ajoutez les morilles.

Nappez la viande de sauce. Servir avec des tagliatelles fraîches ou du riz.

Soufflé chocolat et sarrasin au caramel beurre salé

Sources : Katell @ Recettes Bretonnes

Ingrédients :

- Pour le soufflé

- 8 blancs d'œufs
- 25 g de sucre en poudre
- (Pour les moules) 30 g de sucre en poudre
- (Pour les moules) 30 g de beurre

- Pour la crème au chocolat

- 75 g de chocolat
- 15 cl de crème fraîche

Instructions :

Beurrez les moules à soufflé avec 30 g de beurre et tapissez-les de sucre avec 30 g de sucre en poudre : disposez-les au réfrigérateur.

Préparez la crème pâtissière

Dans un saladier, ajoutez les jaunes d'œufs, 50 g de sucre et la farine : fouettez le tout.

Portez le lait à ébullition dans une casserole et versez-le progressivement dans votre précédent mélange et mélangeant.

Transvasez à nouveau dans la casserole et laissez cuire à feu très doux pendant 5 mn en prenant soin de remuer de temps en temps.

Une fois que la crème s'est épaissie, versez-la dans un saladier.

Préparation de la crème au chocolat

Portez la crème fraîche à ébullition : quand elle est bien chaude, versez-la sur le chocolat au préalablement concassé dans un saladier et mélangez parfaitement pour obtenir une crème homogène (sinon mettez-la à chauffer à feu très doux pour bien faire fondre les morceaux de chocolat). Versez le chocolat dans votre crème pâtissière.

- Pour la crème pâtissière :

- 50 g de sucre en poudre
- 45 g de farine de sarrasin
- 25 cl de lait
- 5 jaunes d'œuf
- Pour le caramel
- 125 g de sucre en poudre
- 50 g de beurre
- 20 cl de crème fraîche
- 1 pincée de fleur de sel

Pour le soufflé

Mettez le four à préchauffer à 180° (thermostat 6).

Avec votre batteur, montez en neige ferme 8 blancs d'œufs et 25 g de sucre.

Ajoutez-les très délicatement à votre crème pâtissière chocolatée avec une cuillère en bois.

Versez votre préparation dans vos moules à soufflé.

Enfournez pendant 30 à 40 mn en surveillant bien la cuisson : les soufflés doivent avoir quasiment doublé de volume.

Préparez le caramel au beurre salé

Ajoutez le sucre dans une casserole, à feu vif, et laissez-le prendre une jolie couleur brune.

Ajoutez-y la crème fraîche au préalablement tiédie au four micro-ondes ainsi que le beurre en dés.

Laissez cuire le caramel au beurre salé à feu très doux en remuant de temps en temps.

Versez le tout dans une saucière ou un ramequin pour la présentation, et nappez vos soufflés au moment de déguster !



Recette de truffes bretonnes au chocolat (pour 15 truffes)

Sources : By Katell @ Recettes Bretonnes

Ingrédients :

- 75 g de chocolat praliné
- 50 g de chocolat au lait
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche liquide

Instructions :

Déposez le chocolat praliné et au lait en morceaux et la crème fraîche dans un saladier et mettez-le à fondre au bain-marie.

Quand le chocolat a parfaitement fondu et qu'il est bien lisse, disposez au frigo pendant 2 h minimum.

Émiettez les crêpes dentelles en les cassant à la main ou avec un rouleau à pâtisserie et déposez les miettes dans une assiette.

- 4 crêpes dentelle
- (Facultatif) quelques noisettes

Quand le chocolat a bien durci, formez des boules de chocolat avec une cuillère à café.

Roulez les truffes dans les miettes de crêpes dentelles puis déposez-les à nouveau frigo.

Vous pouvez également les rouler dans des petits morceaux de noisettes concassées.

Sortez-les une dizaine de minutes avant de servir.





Soirée « En attendant Noël »

Le jeudi 15 décembre, à partir de 18 heures, en fin de marché, petits et grands sont invités à se rassembler, autour de boissons chaudes et réconfortantes aux saveurs de Noël : à la nuit tombée... les illuminations de fin d'année seront lancées ! Photophores, chorégraphie et chants nous feront partager la magie de Noël à la veille des vacances...



Soirée illuminations

Judi 15 décembre

à partir de 18 heures

Chants et animations par les écoles



GOUDELIN

NOMBREUX EXPOSANTS

Marché de Noël

Dimanche 18 décembre 2022
De 10h à 18h
Place de l'église

**ANIMATIONS
PETITE RESTAURATION**



Marché de Noël

Nous vous attendons le DIMANCHE 18 DECEMBRE de 10h à 18h, place de l'église, pour notre traditionnel marché de Noël, auquel participeront de nombreux commerçants et associations locales.



Vœux du maire

Laurent LE FAUCHEUR, Maire, et l'ensemble du Conseil Municipal, vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux, le dimanche 8 janvier 2023, à 11 heures, à la salle des fêtes, à l'issue de laquelle sera servi le verre de l'amitié.

